

VACCIN ANTIGRIPPAL

**Le reste de la commande
réceptionnée fin
de semaine**

P2

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA PHARMACIE

**Création d'un
observatoire national
des antibiotiques**

P4

PROCÈS DU GROUPE CONDOR

**10 ans de prison
ferme requis contre
Ouyahia et Sellal**

P2

VACCIN CONTRE LE CORONAVIRUS

L'Algérie en négociation avancée avec Moderna et Pfizer

P3



FORÊTS/
REBOISEMENT

**Lancement
ce samedi d'une
vaste campagne
nationale**

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, a annoncé jeudi à Alger le lancement, samedi prochain, d'une vaste campagne nationale de reboisement devant voir une forte participation des citoyens, soulignant que la loi sera strictement appliquée aux personnes impliquées dans les incendies enregistrés récemment dans certaines wilayas du pays. Invité de la radio nationale II, M. Hemdani a précisé que la campagne de samedi prochain s'inscrit dans la continuité de la campagne nationale de reboisement, lancée le 25 octobre de chaque année, et se veut une réponse à ceux qui veulent détruire nos forêts.

P4

SELON TAX
JUSTICE NETWORK

**427 milliards
de dollars, le montant
de l'évasion fiscale
mondiale**

L'évasion fiscale dans le monde, de la part d'entreprises ou de particuliers, coûte chaque année 427 milliards de dollars aux États, au profit de paradis fiscaux ou de pays peu regardants, a révélé hier l'ONG Tax Justice Network. L'ONG a passé au crible l'évasion fiscale pays par pays dans un rapport qu'elle présente comme le premier du genre et qui tente d'éclaircir des flux financiers réputés pour leur opacité. Les chiffres, publiés alors que le monde lutte contre la pandémie, ont été compilés à partir des déclarations des multinationales aux autorités fiscales, récemment publiées par l'OCDE et qui datent de 2016. Pour les particuliers, l'ONG s'est appuyée sur les données de dépôts bancaires disponibles auprès de la Banque des règlements internationaux (BRI) à partir de 2018. L'ONG considère comme évasion fiscale tout flux financier vers l'étranger en vue d'éviter une imposition, sans entrer dans le débat de savoir si elle est illégale ou non.

P5

Régions

BLIDA
**Ouverture de trois
nouvelles lignes
de transport
de voyageurs**

P8

MÉDÉA
**Instructions pour
l'achèvement
du pont de Oued-
el-Maleh**

P9

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

**La courbe des contaminations
ne cesse de grimper**

• 1103 nouveaux cas et 15 décès

P3

EMMANUEL MACRON AU MAGAZINE « JEUNE AFRIQUE »

**Il faut tout faire pour réussir
la transition en Algérie**

P2

Sport

LIGUE 1 : 2020-2021
(SYSTÈME DE
COMPÉTITION)

**La FAF maintient
le championnat
à 38 journées**

P13



Brèves

VACCIN ANTIGRIPPAL

Le reste de la commande réceptionnée fin de semaine

Sur les 1,8 million de doses de vaccin antigrippal commandées par l'Algérie, le directeur général de l'Institut Pasteur, Dr Fawzi Derrar, a estimé que les 800 000 doses restantes seront réceptionnées vers la fin de la semaine. Derrar a précisé, sur les ondes de la chaîne II de la radio nationale que les doses réceptionnées ont été distribuées essentiellement aux établissements publics de santé ainsi qu'à quelques grossistes. L'intervenant a tenu à rappeler que ce vaccin "protège des complications de la grippe saisonnière" chez les sujets à risque, à savoir les personnes âgées ainsi que les malades chroniques. "Lorsque ces derniers ne développeront pas de formes graves de la grippe, ils n'iront pas aux hôpitaux et soulageront, de la sorte, ces structures déjà soumises à une pression en raison de la recrudescence de la pandémie de la Covid-19", a-t-il observé.

R.N

ANSEJ

Les jeunes poursuivis sont tenus d'informer les agences locales

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la PME, Nassim Diafat, a appelé hier jeudi les jeunes porteurs de projets financés par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), poursuivis par la justice, à informer les agences locales de leur situation. «Les propriétaires des petites entreprises créées dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, qui font l'objet de poursuites judiciaires engagées par les banques, sont invités à nous en informer », a annoncé le ministre dans un communiqué publié sur sa page Facebook. « Les propriétaires de ces petites entreprises doivent se rendre immédiatement au siège de wilaya de l'Agence, afin de prendre les mesures nécessaires par rapport à leur situation », selon la même source.

R.N

PROCÈS DU GROUPE CONDOR

10 ans de prison ferme requis contre Ouyahia et Sellal

Le Procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed a requis, jeudi, une peine de 10 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un (1) million de Da à l'encontre des anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, poursuivis pour octroi d'indus privilégiés aux frères Benhamadi, propriétaires du Groupe Condor.

Le procureur de la République a également requis une peine de 3 années de prison, assortie d'une amende d'un (1) million de Da à l'encontre de Abdelghani Zaâlane, poursuivi dans cette affaire, en sa qualité de Directeur de la campagne électorale de Abdelaziz Bouteflika qui s'était porté candidat à la Présidentielle annulée d'avril 2019.

Le Parquet a également requis l'expropriation de tous les biens appartenant aux accusés.

Ouyahia et Sellal sont accusés d'octroi de privilèges injustifiés au Groupe Condor et ses filiales, dont des facilitations pour la réalisation d'une usine de fabrication de médicaments "GP Pharma" dans la ville nouvelle de Sidi Abdallah (ouest d'Alger), laquelle était gérée par l'ancien ministre de la Poste et des Technologies, Moussa Benhamadi, décédé en juillet dernier à la prison



d'El Harrach, des suites de la Covid-19. Le Groupe Condor a également bénéficié de facilitations illégales par Ouyahia et Sellal, pour la réalisation d'un centre dédié aux brûlés à Skikda par la société Travoco-

via, une des filiales du Groupe Condor. Les frères Benhamadi sont poursuivis pour avoir contribué au financement de la campagne électorale de l'ancien président, Abdelaziz Bouteflika, à travers

un compte bancaire ouvert spécialement pour recevoir des contributions financières de la part de parties qui n'avaient aucun rapport avec les élections.

R.N

EMMANUEL MACRON AU MAGAZINE « JEUNE AFRIQUE »

Il faut tout faire pour réussir la transition en Algérie

Dans une interview au magazine « Jeune Afrique », paru hier, le président français Emmanuel Macron s'est exprimé sur sa relation avec le président de la République et la situation politique en Algérie. Il a, également, évoqué la question de ce qu'il appelle « la mémoire » en référence au passé colonial de la France en Algérie.

« Je ferai tout ce qui est en mon possible pour aider le président Tebboune dans cette période de transition. Il est courageux », a-t-il déclaré. Questionné sur le mouvement populaire « le Hirak », le président français a indiqué qu'« il y a eu un mouvement révolutionnaire, qui est

toujours là, sous une forme différente. Il y a aussi une volonté de stabilité, en particulier dans la partie la plus rurale de l'Algérie ». « Il faut tout faire pour que cette transition réussisse. Mais il y a un facteur temps important », a-t-il ajouté. « Il y a aussi des choses qui ne sont pas dans nos standards et que nous aimerions voir évoluer », précise-t-il, sans donner plus de détails.

Le président français a affirmé avoir, « à chaque fois, un dialogue de vérité avec le Président » mais « je ne suis jamais dans l'invective ni dans la posture de donneur de leçon. L'Algérie est un grand pays. L'Afrique ne peut pas réussir sans

que l'Algérie réussisse », selon la même source. Interrogé sur l'histoire commune, notamment la guerre d'Algérie, Emmanuel Macron a indiqué que « la France a fait énormément de gestes », appelant à « un travail historique et réconcilier les mémoires » plutôt que de « séxuser ». « Au fond, nous nous sommes enfermés dans une espèce de balancier entre deux postures : l'excuse et la repentance d'une part, le déni et la fierté de l'autre. Moi, j'ai envie d'être dans la vérité et la réconciliation, et le président Tebboune a exprimé sa volonté de faire de même », a-t-il souligné, selon la même source.

R.N

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PHARMACIE

Création d'un observatoire national des antibiotiques

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr Abderrahmane Benbouzid, a annoncé jeudi à Alger la création d'un observatoire national à la Direction générale de la pharmacie au ministère, qui active en collaboration avec les réseaux de contrôle des antimicrobiens. S'exprimant lors d'une rencontre d'information organisée par le ministère à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens célébrée le 13 novembre de chaque année, et à laquelle a assisté le ministre délégué chargé de la Réforme hospitalière, Ismaïl Mesbah, ainsi que des experts, M. Benbouzid a relevé la nécessité de lancer une réflexion sur "les références des antibiotiques au niveau des établissements hospitaliers". De même qu'il a appelé à la création d'une "commission nationale multidisciplinaire chargée d'élaborer un guide sur l'utilisation rationnelle des antibiotiques et de formuler des orientations pour la prise en charge

des cas". "La résistance aux antibiotiques figure désormais parmi les plus graves menaces qui pèsent sur la santé mondiale, la sécurité alimentaire et le développement", a souligné Pr Benbouzid. Relevant que l'Algérie, à l'instar des autres pays du monde, "n'est pas épargnée par ce problème de santé publique", Pr. Benbouzid a indiqué que "la célébration de cette journée est une occasion pour mettre en avant le progrès réalisé sur le terrain et honorer ceux ayant contribué à ces efforts".

Pour faire face à cette menace, le ministre a réitéré l'engagement de l'Algérie à mettre en œuvre le Plan d'action national de lutte contre la résistance aux antimicrobiens à travers la célébration de cette Journée nationale, institutionnalisée depuis 2017, ainsi que de la Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens. M. Benbouzid a, par ailleurs, appelé à sensibiliser au bon usage des antimicrobiens, surtout les antibiotiques, et à renforcer les

acquis en matière de prévention et de surveillance.

Le ministre a, dans ce contexte, rappelé que l'Algérie "participe au Système mondial de surveillance de la résistance aux antimicrobiens à travers le Réseau algérien de surveillance de la résistance des bactéries aux antibiotiques (AARN), avec comme laboratoire de référence l'Institut Pasteur d'Algérie", soulignant la nécessité de "renforcer la surveillance et le suivi de la résistance aux antimicrobiens chez les animaux grâce au système mis en place par le ministère de l'Agriculture". Benbouzid a, en outre, mis en garde contre la "surconsommation" d'antibiotiques dans le contexte de la pandémie de Covid-19 qui pourrait, a-t-il dit, entraîner une résistance aux antimicrobiens et accélérer la propagation du virus. Pour sa part, Dr. Lyliya Oubrahim a évoqué, au nom du représentant de l'OMS en Algérie, la lettre de la directrice régionale de l'organisation pour la région Afrique, estimant que le

Continent "est plus touché en raison de la mauvaise utilisation des antibiotiques, due à l'administration de médicaments contre-faits, en sus de l'apparition de bactéries et de nouveaux types de champignons dans la région". A cet effet, elle a cité "la campagne lancée par l'OMS en coordination avec le FAO visant à rationaliser l'usage des antibiotiques, et à consentir tous les efforts nécessaires pour remédier à la résistance bactérienne aux antibiotiques et partant garantir leurs efficacité". Le chef de laboratoire de bactériologie médicale et de surveillance de la résistance aux antibiotiques de l'Institut Pasteur, Pr Hassiba Tali Maamar, est revenu sur les réalisations accomplies dans ce domaine, l'application du programme de l'OMS et le renforcement des connaissances sur la surveillance et la recherche contenues dans ce programme de lutte contre la résistance bactérienne aux antibiotiques chez l'homme et l'animal.

R.N

VACCIN CONTRE LE CORONAVIRUS

L'Algérie en négociation avancée avec Moderna et Pfizer

Le directeur général de l'Institut Pasteur, Dr Fawzi Derrar, a révélé, jeudi lors d'un passage à la chaîne de la radio nationale, des négociations engagées entre l'Algérie et les laboratoires américains Pfizer et Moderna Therapeutics, concernant l'acquisition de leurs vaccins contre le coronavirus, dont les recherches sont "en stade avancé et avec des résultats préliminaires encourageants".



Il a expliqué, à ce propos, que "d'autres étapes devront suivre", aussi bien au niveau de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) que de la FDA, une agence américaine de certification, avant d'avoir "une idée précise sur l'efficacité et l'immunité induite par la vaccination générale". Néanmoins, il a tenu à rassurer : "l'important pour nous, c'est d'avoir les premiers vaccins" pour l'ensemble de la population, en priorisant les personnes à risque, à savoir les blouses blanches, les personnes âgées ainsi que les malades chroniques, rappelant "l'engagement" de l'Algérie à acquérir ce produit "au moindre coût" grâce au système Covax englobant plus de 170 pays. Tout en notant que "la priorité pour l'Algérie est la garantie par rapport à la sécurisation de l'approvi-

sionnement", Dr Derrar a fait savoir, à ce propos, la possibilité d'acquérir le vaccin "directement auprès d'autres fournisseurs, en même temps que le dispositif Covax". S'agissant du délai de disponibilité, l'hôte de la radio nationale a indiqué, se référant aux prévisions de l'OMS, que les premières doses du vaccin en question "pourraient être disponibles en milieu de l'année prochaine". De sa part, le ministre de la Santé a indiqué avoir reçu les ambassadeurs et les responsables des laboratoires des pays producteurs du vaccin contre la Covid-19 afin d'étudier les modalités d'importation de ce vaccin qui sera soumis aux recommandations du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus "indépendamment de son prix", car, a-t-il

dit, "protéger la santé des citoyens n'a pas de prix".

Invité à commenter les perturbations en réactifs enregistrées au niveau de quelques annexes de l'IPA, Dr Derrar a reconnu que "l'acquisition de ces produits ne se fait pas parfois à la cadence voulue", imputant cette situation à des "contraintes propres aux usines", promettant "moins de problèmes à l'avenir". S'agissant des retards constatés dans le rendu des tests PCR, il a tout autant admis des "soutis techniques qui empêchent parfois certaines annexes d'envoyer le jour-même les résultats en question", assurant, néanmoins, que "pour les cas urgents, ils sont remis le jour J ou n'excédant pas les 48 heures".

Synthèse : Abir N.

Brèves

ALGÉRIE-CHINE

Benbouzid explore la piste du vaccin chinois

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, qui a reçu l'ambassadeur de Chine en Algérie, Li Lianhe, a souligné "l'importance capitale" que l'Algérie attache à l'acquisition du vaccin anti-Covid-19, indique jeudi un communiqué du ministère. Lors de l'audience, qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence du ministre délégué chargé de la Réforme hospitalière, Ismail Mesbah, et des cadres de l'administration centrale, et après avoir rappelé les recommandations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, quant à la nécessité "d'acquérir le vaccin dans les plus brefs délais", M. Benbouzid "s'est enquis de la composition du vaccin, de son taux d'efficacité et des conditions pour se le procurer auprès des laboratoires chinois qui comptent parmi les plus grands laboratoires au monde", précise la même source. A cette occasion, l'ambassadeur de Chine s'est félicité de la coopération "fructueuse et privilégiée" entre les deux pays, soulignant que le vaccin sera disponible sur le marché international dans les "meilleurs délais". Par ailleurs, le ministre de la Santé a précisé, dans une déclaration à la presse, en marge d'une rencontre à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens (13 novembre), que l'Algérie "n'importera aucun vaccin dont l'innocuité et l'efficacité ne sont pas assurées dans le pays producteur, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune".

A.T.

LOTFI BENBAHMED (MINISTRE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE)

L'Algérie se lancera

bientôt dans la production de réactifs pour PCR

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, a fait savoir que l'Algérie lancera dans deux à trois semaines la production de réactifs pour PCR. « Dans deux à trois semaines, l'Algérie se lancera dans la production de réactifs pour PCR », a annoncé Lotfi Benbahmed dans une déclaration à la chaîne III hier 20 novembre 2020.

Le ministre a précisé que « 50 000 tests seront produits par jour » dans le but d'intensifier le dépistage à travers le territoire national. Ces réactifs seront produits par un opérateur local.

Il convient de noter que la flambée, ces derniers jours, des cas de contamination au coronavirus a engendré une hausse de la demande des tests PCR. Mais, le manque et « la perturbation dans l'acquisition de ce produit » avait empêché les annexes de l'Institut Pasteur, déployées au niveau national, de satisfaire cette demande.

R.N

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

La courbe des contaminations ne cesse de monter

1103 NOUVEAUX CAS ET 15 DÉCÈS

Hier, le ministère de la Santé a annoncé 1 103 nouveaux cas de contaminations au coronavirus, encore un record, soit un total de 72 755 cas confirmés depuis le début de la pandémie. Avec 15 nouveaux décès, le nombre total des décès s'élève à 2 239. La même source a précisé que le nombre de personnes guéries a atteint 47 581 patients, dont 619 nouvelles guérisons. Cette courbe ne cesse d'interpeller. Les responsables du secteur sont montés au créneau, la fin de la semaine écoulée pour tenter d'expliquer cette flambée. Se référant au nombre de cas enregistrés quotidiennement, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'épidémie estime que « la situation est de plus en plus difficile ». Et, explique-t-il, « C'est une situation qui prévaut au niveau mondial. Nous avons vu dans tous les pays cette recrudescence importante de nouveaux cas et de décès, et l'Algérie n'est pas épargnée ».

Pour le directeur général de l'Institut Pasteur, Dr Fawzi Derrar, la courbe ascendante des contaminations était "prévisible et qu'il ne faut pas s'attendre à un retour en arrière car c'est le propre des virus respiratoires d'évoluer en 2ème ou 3ème vagues", rappelant que "l'hiver peut être propice" à cette hausse observée depuis quelques jours. Derrar est, en outre, d'avis que le déconfinement décidé il y a quelques semaines était "nécessaire, la situation économique ne devant pas se greffer à la crise sanitaire", et a qualifié les mesures de durcissement réintroduites d'"adaptées", avant d'insister sur le respect des protocoles sanitaires pour "éviter des contaminations de grande ampleur". Conviant en particulier les établissements scolaires à se conformer aux règles sanitaires, il a préconisé d'"aller absolument vers une situation où il y a moins de gens à rencontrer pour casser la chaîne de transmission", considérant que le renforcement

du relâchement du dispositif de confinement sont tributaires de "l'évolution de la situation épidémiologique". Le ministre délégué chargé de la Réforme hospitalière, Ismail Mesbah, de sa part, estime que la hausse du nombre de cas enregistrés était due à « la rentrée sociale et scolaire et au non-respect par certaines catégories sociales des mesures préventives, considérant que cette « situation est répandue à travers le monde et ne se limite pas à l'Algérie ». Cela dit, le ministre de la Santé a clairement indiqué que l'ouverture des écoles n'est aucunement en cause des envolées des cas de contaminations. Se référant au ministre de l'Éducation, il a affirmé que le taux des contaminations en milieux scolaires a atteint les 0,008 % entre enseignants et élèves », et qu'« un grand nombre d'enseignants avaient contracté le virus en dehors du milieu scolaire ». Benbouzid a également fait savoir que « la décision de la fermeture

des établissements scolaires relève des autorités compétentes et ne concerne pas le ministère de la Santé et le Comité scientifique ». Pour ce qui est des personnes contaminées soumises au scanner à défaut d'analyses PCR, qui ne sont pas incluses dans les résultats annoncés quotidiennement, le ministre de la Santé a expliqué que le PCR demeure « le meilleur moyen pour le dépistage du virus, vu qu'il s'agit d'une méthode basée sur la multiplication sélective de séquences ADN, alors que le scanner ne donne pas des résultats fiables à 100% ». S'agissant de la pression qui pèse sur certains hôpitaux du pays, notamment pour ce qui est du nombre de lits, le ministre a annoncé « la mobilisation d'équipes et de commissions au niveau du ministère qui examinent quotidiennement la situation pour assurer une bonne gestion », révélant « la préparation de dispositifs d'hôpitaux mobiles, en cas de nécessité ».

Aziz T.

AGRICULTURE

La nouvelle feuille du secteur vise à augmenter la production nationale

La nouvelle politique du secteur de l'agriculture vise à augmenter la production nationale et à réduire la facture des importations, et ce, à travers notamment le développement des filières stratégiques et l'encouragement de l'investissement, a souligné jeudi le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Hamid Hemdani.

La stratégie du secteur repose sur une feuille de route présentée le 26 juillet dernier en Conseil des ministres et s'articule principalement sur la sécurité alimentaire, le développement des filières stratégiques à l'exemple du blé tendre et les huiles qui constituent l'essentiel des importations en produits alimentaires et enfin l'encouragement de l'investissement", a indiqué M. Hemdani lors de son passage au forum de la Chaîne II de la radio nationale. Pour développer les filières stratégiques et réduire les importations notamment des produits qui pèsent sur la balance commerciale, telles que les grandes cultures et les huiles, la stratégie élaborée par le ministère de l'Agriculture mise sur le lancement des projets structurants, a tenu à préciser M. Hemdani. Il a, dans ce cadre, rappelé l'importance accordée au développement de la filière des huiles citant l'exemple de la culture du colza sur plus de 3 000 hectares durant l'année en cours. "Il ne s'agit pas d'une opération pilote, mais d'un programme lancé depuis juillet dernier et qui touchera 16 wilayas du pays", a-t-il ajouté. S'agissant du recensement du foncier agricole à travers le territoire national, le ministre a affirmé que son département travaille en étroite collaboration avec les bureaux d'études et l'Agence spatiale algérienne (ASAL) qui utilise des outils géo-spatiaux (imagerie satellite, cartes et autres outils spatiales) afin d'identifier les parcelles agricoles potentiellement fertiles et celles qui sont proches des ressources hydriques. Évoquant l'autre axe de la stratégie du secteur portant sur l'encouragement de l'investissement, il a relevé que le principal défi consistera à organiser l'investissement en "débureaucratisant l'acte économique". Il a, à ce propos, mis en avant l'importance de la création récente de l'Office de développement de l'agriculture saharienne, une entité qui facilitera, selon lui, le parcours des investisseurs en leur épargnant les lourdeurs bureaucratiques à travers un guichet unique. "Ce guichet s'occupe uniquement de l'acte d'investissement en assurant l'accompagnement, le contrôle, le suivi et l'évalua-



tion des opérations d'investissements", a-t-il expliqué. Le ministre de l'Agriculture a, d'autre part, souligné l'importance du nouveau décret exécutif du 29 septembre 2020 modifiant et complétant le décret exécutif de 1996 qui garantit plusieurs facilitations administratives concernant la création et la gestion des coopératives agricoles. M. Hemdani a abordé également le volet portant sur les importations de semences. A ce sujet, il a fait savoir que l'Algérie n'importe plus de semences céréalières. Celles-ci sont quasiment produites, a-t-il signalé, au niveau local ajoutant que la production nationale assure plus de 80% des besoins nationaux en matière de blé dur.

Mise en place d'un dispositif de suivi de l'usage de la farine

Par ailleurs, le ministre de l'Agriculture a soutenu que le problème reste celui de l'importation du blé tendre destiné à la production de la farine avec des "quantités importantes". "Cette situation n'est pas due au mode de consommation nationale de ce produit", a-t-il fait observer, mais plutôt au nombre "élevé des minoteries qui dépasse actuellement les 400 unités". Il a, à ce propos, indiqué que "le dossier relatif à la mise en place d'un dispositif de contrôle et de suivi de l'usage de ce produit (farine, ndlr) est au niveau du ministère et sera mené en collaboration avec le ministère du Commerce". C'est dans ce contexte, poursuit-il, qu'in-

tervient la décision relative au report de l'entrée en vigueur des deux décrets exécutifs fixant respectivement les prix à la production et aux différents stades de distribution des farines et du pain ainsi que des semoules de blé. Il s'agit du décret portant fixation des prix aux différents stades de la distribution des farines et du pain et du décret fixant les prix à la production et aux différents stades de la distribution des semoules de blé dur. Cette décision a été prise par "souci de garantir l'aboutissement du programme tracé par les autorités publiques, relatif à l'encadrement des opérations de production et de distribution des farines et de la semoule subventionnée", avait indiqué le ministère du Commerce dans un précédent communiqué.

FORÊTS/REBOISEMENT

Lancement aujourd'hui d'une vaste campagne nationale

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, a annoncé jeudi à Alger le lancement, aujourd'hui, d'une vaste campagne nationale de reboisement devant voir une forte participation des citoyens, soulignant que la loi sera strictement appliquée aux personnes impliquées dans les incendies enregistrés récemment dans certaines wilayas du pays. Invité de la radio nationale II, M. Hemdani a précisé que la campagne de samedi prochain s'inscrit dans la continuité de la campagne nationale de reboise-

ment, lancée le 25 octobre de chaque année, et se veut une réponse à ceux qui veulent détruire nos forêts. Organisée sous le haut patronage du président de la République, cette campagne vise à réhabiliter les zones forestières ravagées par les incendies. Le ministre a appelé, dans ce cadre, tous les citoyens à participer à la campagne de reboisement, qualifiant cette contribution de "devoir national" en réponse à ceux qui brûlent des forêts. Tout en insistant sur la participation de la société civile à cette opération à travers le territoire na-

tional, le ministre a rappelé que les forêts étaient un patrimoine national qui appartient à tous et requiert la conjugaison des efforts de tous pour les protéger. Le ministère de l'Agriculture avait organisé, récemment, une réunion du Comité national du reboisement, en présence de tous les secteurs ministériels, des cadres de la Direction générale des Forêts et de ses Directions de wilayas, du Groupe génie rural (GGR) et de la Protection civile, où les secteurs se sont engagés à contribuer fortement aux grandes opérations de reboisement. Le ministre a dit, par ailleurs, regretter

les incendies qui se sont déclarés récemment et dont les enquêtes ont conclu qu'il s'agit "d'acte criminel" dans certaines wilayas, affirmant que l'Etat sévira à l'encontre de leurs auteurs. "La loi sera strictement appliquée aux auteurs de ces incendies qui ont fait deux victimes et des pertes pour la flore", a-t-il assuré. Dans le cadre des enquêtes ouvertes pour déterminer les tenants et aboutissants des récents incendies, le juge d'instruction près le tribunal de Cherchell (Tipasa) a ordonné mardi la mise en détention provisoire de 17 accusés et la délivrance de mandats

d'arrêt contre six autres, en fuite, pour leur implication dans le déclenchement des incendies des forêts de Gouraya ayant causé la mort de deux personnes. Le ministère de l'Agriculture avait annoncé dans un communiqué un total de 41 incendies enregistrés dans la nuit du 6 au 7 novembre à travers huit (08) wilayas, à savoir, Tlemcen, Blida, Sidi Bel Abbès, Oran, Chlef, Aïn Temouchent, Tipaza et Mostaganem. Les feux de forêts ont parcouru une superficie de 42 338 hectares engendrés par 3 292 foyers.

SOCIÉTÉ AFRICAINE D'INVESTISSEMENT EN ÉNERGIE

L'accord de recapitalisation approuvé

Le Conseil des ministres de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO) a approuvé à l'issue de sa 39^e session ordinaire tenue jeudi à Niamey (Niger), l'accord de recapitalisation de la Société africaine d'investissement en énergie (AEICORP), une institution financière créée par l'organisation afin de mobiliser des fonds pour le développement du secteur énergétique africain.



En effet, le Conseil des ministres de l'APPO a adopté, à l'unanimité, une résolution portant approbation de l'accord-cadre entre l'AEICORP et Afrxim Bank et l'autorisation de la signature du document sous les auspices du ministre des Ressources pétrolières et minérales de l'Égypte.

Le Conseil a tenu, dans ce cadre, à "féliciter le ministre égyptien des Ressources pétrolières et minérales d'avoir conclu avec succès les négociations avec Afrxim Bank", selon le document final des résolutions, signé par le président de l'APPO, Foumayo Gado, au nom des membres du Conseil des ministres. Par ailleurs, le Conseil a approuvé la somme recommandée de 1 828 477 euros pour les opérations

des secrétariats durant 2021 avec la contribution des pays membres calculée selon la formule approuvée par les résolutions de la 36^e session ordinaire et payable, au plus tard, le 31 mars 2021.

UN SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'APPO À BRAZZAVILLE

Le Conseil a adopté, également, la recommandation d'avoir un cycle budgétaire de 3 ans pour le secrétariat à partir de 2024. Sur les modifications du règlement intérieur et des statuts du personnel, le Conseil a décidé d'adopter "les modifications des sections pertinentes". A propos du 1^{er} sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, il

a été décidé d'organiser cet événement en présentiel, au cours du mois de juillet 2021 à Brazzaville "sous réserve de l'évolution de la situation de la pandémie de la Covid-19". Concernant la relocalisation du siège de l'organisation d'Abuja à Brazzaville et la signature de l'accord de Siège, le président de l'APPO a été mandaté à envoyer des lettres de remerciement au gouvernement du Nigéria pour avoir gracieusement accueilli le siège pendant 30 mois en fournissant du matériel, le personnel et d'autres installations sans frais pour l'organisation et pour le gouvernement de la République du Congo pour la fourniture des bureaux provisoires en attendant l'achèvement du siège permanent.

R.E

Brèves

GÉANT ALLEMAND DE L'ACIER THYSSENKRUPP

Suppression de 5 000 emplois supplémentaires

Le géant allemand de l'acier, Thyssenkrupp, a déclaré jeudi qu'il avait enregistré une perte nette de 5,5 milliards d'euros (6,5 milliards de dollars) au cours de l'exercice 2019-2020, après avoir déjà subi une perte nette de 1,1 milliard d'euros l'année précédente. Thyssenkrupp a, en conséquence, annoncé la suppression de 5 000 emplois supplémentaires "afin de faire face à l'évolution à long terme du marché et aux effets du coronavirus". Cela porte à 11 000 le total de ses récents licenciements. Les ventes nettes ont chuté de 15 % en glissement annuel, tombant à 28,9 milliards d'euros. Grâce au redémarrage de la production de nombreux clients de Thyssenkrupp, les performances commerciales du quatrième trimestre sont cependant "de plus en plus stables". "La pandémie de coronavirus est un puissant test de résistance pour Thyssenkrupp", a indiqué dans un communiqué Martina Merz, P-DG de Thyssenkrupp AG. Le bilan comptable de Thyssenkrupp a cependant bénéficié du produit de la vente de sa division ascenseurs, qui s'est élevé à 15 milliards d'euros. En 2018, Thyssenkrupp Elevator avait installé sa plus haute tour de tests d'ascenseurs dans la ville de Zhongshan, dans le sud de la Chine. La tour atteint une hauteur de 248 m. Pour ce qui est du secteur des composants industriels de la société, les couronnes d'orientation artificielle de grandes dimensions "ont continué à bien se vendre", notamment grâce aux commandes du secteur éolien en Allemagne et en Chine, selon Thyssenkrupp. L'activité automobile de Thyssenkrupp a, quant à elle, "souffert d'une baisse significative de la demande" liée à la pandémie de COVID-19, a noté la société. Les ventes totales ont chuté de 13 % d'une année sur l'autre, tombant à 4,7 milliards d'euros. L'activité sidérurgique du groupe en Europe a continué à être affectée par la "situation extrêmement difficile du marché de l'acier", a déclaré Thyssenkrupp. Les effets négatifs de la pandémie sur l'activité sidérurgique se sont "de plus en plus fait ressentir" au cours du troisième trimestre. Les ventes liées à l'activité sidérurgique européenne de Thyssenkrupp ont ainsi baissé de 20 % en glissement annuel, pour s'établir à environ 7,3 milliards d'euros, a noté la société. Pour l'exercice 2020-2021, Thyssenkrupp s'attend à une croissance des ventes faible à moyenne, qui restera limitée à un nombre à un chiffre. La société prévoit en outre des pertes nettes supplémentaires de plus d'un milliard d'euros.

R.E

EGYPTE

Accord de principe du FMI pour un décaissement de 1,6 milliard de dollars

Le FMI a annoncé jeudi son accord de principe pour le déblocage d'une seconde tranche d'aide de 1,6 milliard de dollars en faveur de l'Égypte dans le cadre de son programme d'aide. Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international avait approuvé le 26 juin un programme d'un montant total de 5,2 milliards de dollars avec le décaissement immédiat de 2 milliards de dollars pour faire face à l'impact de la pandémie de coronavirus. Ce plan, qui prévoit des réformes économiques, est d'une durée de 12 mois. Il a été conclu dans le cadre de ce que le Fonds appelle "un accord de confirmation". Après avoir passé en revue la mise en œuvre de ce plan, le Fonds monétaire international a trouvé un accord avec les autorités égyptiennes en vue du déblocage d'une seconde tranche de 1,6 milliard, a précisé le Fonds dans un communiqué. "Cet accord est soumis à l'approbation du Conseil d'administration du FMI, qui aura lieu dans les semaines à venir", a-t-il ajouté. "L'économie égyptienne évolue mieux que prévu malgré la pandémie", note le FMI. "Les mesures de confinement, doublées d'une gestion efficace des crises (sanitaires et économiques) par les autorités, et la mise en œuvre rigoureuse de leur programme politique ont contribué à atténuer les effets de la crise", estime-t-il également. Pour autant, la pandémie continue de perturber le secteur du voyage et du tourisme. "Les risques liés à la pandémie existent toujours à la lumière de la deuxième vague mondiale", relève en outre le FMI. Le Fonds monétaire international a effectué une mission en Égypte, en format virtuel, du 4 au 15 novembre. Ce programme de 5,2 milliards vient en complément du déblocage de 2,8 milliards de dollars, approuvé le 11 mai, dans le cadre de l'instrument de financement rapide du FMI.

R.E

SELON TAX JUSTICE NETWORK

427 milliards dollars, le montant de l'évasion fiscale mondiale

L'évasion fiscale dans le monde, de la part d'entreprises ou de particuliers, coûte chaque année 427 milliards de dollars aux Etats, au profit de paradis fiscaux ou de pays peu regardants, a révélé hier l'ONG Tax Justice Network. L'ONG a passé au crible l'évasion fiscale pays par pays dans un rapport qu'elle présente comme le premier du genre et qui tente d'éclairer des flux financiers réputés pour leur opacité. Les chiffres, publiés alors que le monde lutte contre la pandémie, ont été complétés à partir des déclarations des multinationales aux autorités fiscales, récemment publiées par l'OCDE et qui datent de 2016. Pour les particuliers, l'ONG s'est appuyée sur les données de dépôts bancaires disponibles auprès de la Banque des ré-

glements internationaux (BRI) à partir de 2018. L'ONG considère comme évasion fiscale tout flux financier vers l'étranger en vue d'éviter une imposition, sans entrer dans le débat de savoir si elle est illégale ou non. Sur cette somme de 427 milliards de dollars qui échappent à l'impôt, l'équivalent du salaire annuel de 34 millions d'infirmiers ou infirmières, 245 milliards sont l'œuvre d'entreprises et 182 milliards de particuliers. Le rapport explique que les multinationales déplacent l'équivalent de 1 380 milliards de dollars de bénéfices dans des paradis fiscaux, mais également vers plusieurs pays riches qui n'appartiennent pas toujours aux listes noires comme celle établie par l'UE. Les particuliers y placent eux au total plus de 10 000 milliards d'actifs financiers. Les

régions qui perdent le plus sont celles qui sont les plus riches. L'Amérique du nord perd 95 milliards de dollars et l'Europe 184 milliards, soit, à titre de comparaison en pleine pandémie, respectivement 5,7% et 12,6% de leur budget dédié à la santé. L'Amérique latine et l'Afrique perdent moins d'argent mais l'impact est bien plus lourd, puisque cela représente respectivement 20,4% et 52,5% de leur budget de santé. Le rapport examine par ailleurs les pays qui profitent le plus de cette évasion fiscale. Les Iles Caïmans, territoires outre-mer du Royaume-Uni, sont le grand gagnant en captant 16,5%, devant le Royaume-Uni (10%), les Pays-Bas (8,5%), le Luxembourg (6,5%) et les Etats-Unis (5,53%). "Sous pression de

grandes sociétés et de paradis fiscaux comme les Pays-Bas ou le Royaume-Uni et son réseau, nos gouvernements ont fait passer les désirs des riches entreprises et individus avant les besoins de tous les autres", estime Alex Cobham, directeur général de Tax Justice Network, cité dans un communiqué. Ce rapport, publié à la veille du sommet virtuel du G20 organisé par l'Arabie saoudite, presse les dirigeants mondiaux de permettre la publication des données fiscales pays par pays pour les multinationales, alors que les chiffres de l'OCDE ne sont publiés qu'agrégés. L'ONG plaide enfin pour taxer davantage les entreprises et riches particuliers afin de résorber les inégalités causées par la pandémie.

R.E



EL TARF (BIODIVERSITÉ)

Une gestion écologique nécessite l'implication de tous

La nécessité de l'implication de tout un chacun en vue d'une gestion écologique appelée à façonner un modèle d'une ville équilibrée et harmonieuse a été soulignée jeudi par les participants à une session de formation à distance, dédiée à l'importance de la préservation de la biodiversité et les principales alternatives de gestion écologique.

Les représentants des médias des wilayas d'El Tarf et de Tindouf qui prennent part à cette session de formation, initiée par le ministère de l'Environnement en collaboration avec l'Observatoire national des formations à l'environnement, ont souligné "l'impossibilité de poursuivre la construction de nos villes selon des modes qui ont prouvé leur défaillance par rapport à la gestion saine de notre environnement".

Pour ce faire, les participants ont insisté sur la nécessité de "l'implication de l'ensemble des métiers pour dessiner la ville de demain". Cette alternative "impose la participation de

l'ensemble des acteurs" dont l'urbaniste, l'hydrologue, le sociologue et l'artiste afin de parvenir à concrétiser un modèle de ville, harmonieux et respectueux de l'écologie et garantissant la pérennité de la biodiversité". Selon l'ingénieur en environnement et chef de département du centre national de recherche en biodiversité Nawel Lâalia Madani, la biodiversité qui signifie la vie qui nous entoure sous toutes ses formes, et qui est indispensable à tous les processus vitaux et à tous les services fournis par les écosystèmes de la planète, impose la multiplication des efforts pour pouvoir continuer à en tirer profit des différents services rendus par les écosystèmes tout en veillant à leur préservation. Aussi, le but de ces formations dans ce domaine est-il de parvenir, a-t-elle dit, à "comprendre, entre autres, la problématique de la biodiversité tout en ayant un état des lieux chiffré en Algérie pour pouvoir instaurer un débat sur la biodiversité en ville et sa relation avec la gestion intégrée des espaces

verts et, surtout, arriver à la création d'un réseau porté par les journalistes concernant la diffusion des objectifs de la conservation et la protection de la biodiversité".

L'accent a été mis, dans ce contexte, sur les campagnes de sensibilisation et d'éducation dédiées à la conservation et à l'utilisation durable de cette richesse, ainsi que sur l'importance de l'actualisation des statistiques relatives à la diversité de cette richesse naturelle en Algérie qui compte 20012 taxons inventoriés dont elle utilise actuellement moins de 1% seulement pour son économie. L'état, les pressions et les menaces qui pèsent sur la biodiversité, ainsi que les actions à concrétiser pour protéger davantage cette richesse, notamment les espèces emblématiques ou menacées en Algérie, dont les aires protégées contiennent 80% de sa biodiversité, ont été débattus par les participants à cette 11e édition qui se poursuivra jusqu'au 26 novembre courant en mode virtuel en raison de la pandémie liée à la covid-19.

**AÏN DEFLA
(LUTTE CONTRE
LA CRIMINALITÉ)**

**11 individus
arrêtés suite à des
opérations
inopinées**

Les services de sécurité de la wilaya d'Aïn Defla ont lancé des opérations inopinées de lutte contre la criminalité au niveau de quatre villes, ayant abouti à l'arrestation de 11 individus dont six recherchés par la justice pour leur implication dans divers crimes, a-t-on appris jeudi auprès de la Sûreté de wilaya. Ciblant les endroits réputés être le fief de la criminalité et de la dépravation, les opérations lancées mercredi soir de manière simultanée au niveau des villes d'El Attaf, Djendel, Boumedfaâ et Djellida ont permis aux policiers de vérifier l'identité de quelque 100 personnes âgées entre 21 et 58 ans, en arrêtant 11 dont 6 faisaient l'objet de recherches par la justice pour leur implication dans divers crimes, a-t-on fait savoir. Mis à part les 6 individus recherchés par la justice, cinq autres ont été arrêtés, dont un était en possession de drogue, a-t-on précisé. Les procédures réglementaires ont été lancées sur le champ à l'encontre des individus arrêtés, a-t-on fait savoir, signalant que les opérations menées s'inscrivent dans le cadre du plan sécuritaire préventif mis en place par la sûreté de wilaya de Aïn Defla en vue de lutter contre la criminalité sous toutes ses formes.

BLIDA

**Ouverture de trois
nouvelles lignes
de transport de
voyageurs**

Le parc de transport des voyageurs de la wilaya de Blida a été renforcé par trois nouvelles lignes devant désenclaver certaines zones et atténuer les difficultés de transport des citoyens, a-t-on appris jeudi du directeur local des transports, Mohamed-Cherif Idir. Les trois lignes ouvertes relient Souk Kessab (centre-ville de Blida) à Amroussa, en passant par l'université de Soumâa, à Beni Merad, puis par la nouvelle gare routière, dans la commune de Chiffa, qui enregistre une hausse dans les déplacements des citoyens vers le centre-ville de Blida, a indiqué à l'APS M. Idir. Le directeur de wilaya des transports a fait état, en outre, du renforcement du parc de l'entreprise de transport urbain de la wilaya, durant la semaine en cours, par cinq nouveaux bus, dans le cadre de l'effort de désenclavement et de facilitation des déplacements des citoyens, d'une part, et, d'autre part, pour inciter au respect des mesures de distanciation sociale durant le transport des voyageurs afin d'éviter la propagation de la Covid-19, a souligné le même responsable, avant d'appeler les citoyens à "préserver cet acquis, car il s'agit d'un bien public". La capacité d'accueil des bus en temps ordinaire peut atteindre 500 places, "ce qui permettra d'atténuer considérablement les problèmes d'attente des citoyens au niveau des arrêts de bus", a-t-il relevé. Sur un autre plan, le directeur des transports de Blida a signalé que ses services ont "intensifié ces derniers temps, les actions de contrôle de l'application des mesures de prévention contre la Covid-19 au niveau des moyens de transport publics et privés. Nous avons constaté une prise de conscience de la part des transporteurs pour l'application de ces mesures", a-t-il observé.

MOSTAGANEM/COVID-19

**Les vendeurs informels
évacués du marché
"Ain Sefra"**

Les services de la sûreté de wilaya de Mostaganem ont procédé, jeudi, à l'évacuation des vendeurs informels du marché quotidien "Ain Sefra", sis au centre-ville de Mostaganem, dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation du Covid-19, a-t-on constaté.



Les policiers ont entamé cette opération très tôt jeudi, en mettant en oeuvre un plan obligeant les opérateurs, activant au sein de cet espace commercial très fréquenté, à appliquer les mesures de prévention contre la propagation de la pandémie, notamment celles du port du masque de protection, du respect de la distanciation corporelle et de la disponibilité des produits stérilisants et désinfectants.

En outre, les vendeurs informels

ont été évacués des trottoirs et par conséquent dégagé la voie publique encombrée de manière anarchique et sans scrupule pour les mesures sanitaires prônées par les pouvoirs publics locaux.

Le chef de la sûreté de wilaya de Mostaganem, le commissaire divisionnaire Hamoui Mahmoud a indiqué, à l'APS en marge de cette opération, que les forces de l'ordre ont mené, durant la période du 11 au 18 novembre en cours, un contrôle de l'application des me-

sures préventives au niveau de 875 espaces commerciaux à l'intérieur du territoire de compétence, soulignant que 9.079 opérateurs économiques ont fait l'objet de contrôle depuis le mois d'avril dernier.

Selon le même responsable, pas moins de 5.916 dossiers d'infractions aux mesures de prévention ont été transférés à la justice durant la même période, dont 706 durant la semaine en cours, notant que 1.722 véhicules et motos

ont été mis en fourrière, dont 36 de ces embarcations depuis dimanche dernier pour, entre autres, le port du masque de protection (5.602 infractions depuis avril et 669 la semaine écoulée).

D'autre part, plus de 12.000 campagnes de sensibilisation ont été menées par les services de police sur ces mesures de prévention, depuis le 2 avril dernier (1.115 opérations dernièrement), selon la même source.

LABIODH SIDI CHEIKH (EL BAYADH)

**Réception "prochaine" d'opérations de rénovation
du réseau d'eau potable**

Douze opérations de rénovation du réseau de distribution d'eau potable au profit des quartiers de la commune de Labiodh Sidi Cheikh (El Bayadh) seront réceptionnées avant la fin d'année courante, a-t-on appris jeudi auprès de cette collectivité locale.

Le responsable de la gestion des affaires de la commune, Selimi Mohamed a indiqué que ces opérations, supervisées par la direction des ressources en eau, portent sur la rénovation d'environ 80% du réseau d'eau potable dans cette collectivité, faisant savoir que le taux d'avancement des travaux a dépassé 95%. Ces opérations, financées par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, touchent différents quartiers de la commune de Labiodh Sidi Cheikh, dont hai "El Istiklal", le quartier-ouest, le quartier-est et hai "Ouled

Sidi Hadj Ahmed", qui totalisent près de 6.000 foyers.

D'autre part, huit autres opérations financées par le même fonds ont récemment pris fin. Elles concernent la rénovation du réseau d'assainissement dans plusieurs quartiers et rues de la commune dont la cité de 100 logements, hai "El Istiklal" et le quartier-est, selon la même source.

Dans le cadre du plan communal de développement (PCD), une enveloppe de 28 millions DA a été débloquée pour la rénovation du réseau d'assainissement à travers plusieurs de points à proximité du quartier "Kheloufi Ahmed", hai "El Istiklal" et la partie sud du quartier-est, a-t-on ajouté.

Le même responsable a annoncé la programmation de 16 opérations de développement qui

démarreront en début décembre prochain, dont 12 dotées d'une enveloppe de 50 millions DA financées des recettes communales, pour la création d'espaces verts, l'éclairage public, la réalisation de deux stades de proximité et l'aménagement du parc communal, en autres. Quatre autres opérations de développement seront lancées dans le cadre du PCD dont trois de raccordement au réseau d'assainissement et une au réseau d'eau potable, au profit de plusieurs cités d'habitation dont hai "Ksar Ouled Sidi Hadj Ahmed", la cité de 184 logements et le quartier du jardin, pour une enveloppe de 20 millions DA, selon la même source qui a annoncé

l'achèvement des travaux de ces opérations avant la fin du premier trimestre de l'année prochaine.

MÉDÉA

Instructions pour l'achèvement du pont de Oued-el-Maleh

Les travaux de reconstruction du pont de Oued El-Maleh, dans la commune de Sidi-Naamane (est de Médéa), qui s'est effondré mi-septembre 2019 suite aux intempéries, qui ont frappé la région, avancent à un rythme "peu satisfaisant" et des instructions ont été données pour son achèvement avant le début de l'hiver, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.



La reconstruction du pont, situé sur un tronçon de la route nationale (RN) 18, a été confiée fin septembre 2019 à la Société algérienne des ponts et travaux d'art (SAPTA), maître d'œuvre de plusieurs ouvrages d'art du projet de l'autoroute nord-sud "Chiffa-Berrouaghia", pour une durée n'excédant pas huit mois. Or, après plus de 14 mois du lancement du chantier, les travaux de reconstruction enregistrent un taux d'avancement d'environ 70

%, d'où l'insistance du chef de l'exécutif local, Djahid Mousse, lors de son déplacement sur le chantier, d'accélérer la cadence de réalisation de des équipes intervenant sur le site, a-t-on indiqué de même source. L'entreprise en charge du projet a été sommée de le livrer dans un délai "très proche", de sorte à éviter la fermeture de cet axe routier stratégique en cas de nouvelle crue, et mettre aussi un terme aux désagréments occasionnés aux usagers de cette route nationale, qui

relie entre deux importantes agglomérations urbaines de l'est de la wilaya, en l'occurrence Berrouaghia et Beni-Slimane, a-t-on fait observer. Une déviation avait été aménagée au lendemain de l'effondrement du pont, au lieu-dit "Ouled Rahmoune", pour maintenir la circulation automobile et le transport de marchandise entre plusieurs localités de l'est de la wilaya et éviter également aux usagers de ce tronçon de la RN18 de faire de longs détours.

SAIDA

Réception "prochaine" d'une nouvelle station d'épuration des eaux usées

Une nouvelle station d'épuration des eaux usées sera réceptionnée dans la commune d'Ain Skhouna (Saïda) en début décembre prochain, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Cette infrastructure contribuera à l'irrigation agricole en exploitant ses eaux épurées outre la création de nouveaux périmètres d'arboriculture dans le cadre de l'investissement auquel les autorités locales accordent une importance pour relancer le secteur agricole, a-t-on souligné. La direction des ressources en eau ont consacré 1 milliard DA au titre du programme sectoriel pour concrétiser cette station qui s'étend sur une superficie de 2 hectares. Une fois entrée en service, cette STEP devra traiter 2000 mètres cubes d'eaux usées par jour. Le nombre global des stations d'épuration des eaux usées réalisées dans la wilaya de Saïda a atteint 11 permettant de traiter 40.000 m3 d'eau/jour.

NAAMA

Livraison de 100.000 qx de fourrages aux éleveurs

Quelque 100.000 quintaux de fourrages subventionnés ont été livrés aux éleveurs dans la wilaya de Naama, a-t-on appris jeudi auprès de la chambre d'agriculture. La distribution se fait suivant un calendrier fixé par un comité de wilaya composé de représentants de la direction des Services agricoles, de la chambre de l'agriculture, du bureau de wilaya de la Fédération nationale des éleveurs. Un rendez-vous est accordé à chaque commune en donnant la priorité aux petits éleveurs (moins de 100 têtes de bétail) pour leur permettre de poursuivre leurs activités.

Ce comité oeuvre à établir les listes des éleveurs qui bénéficieront de ce quota d'aliments du bétail sur la base de la disponibilité de carte professionnelle d'éleveur, du diagnostic du troupeau, du certificat de vaccination délivré par un vétérinaire agréé par l'inspection de wilaya, a-t-on fait savoir. Pour sa part, la direction des Services agricoles a affirmé que l'opération de livraison de fourrage se fait suivant une répartition équitable à travers la wilaya, indiquant que l'opération est accompagnée d'un contrôle et suivi de la part des agents des subdivisions agricoles, de la chambre d'agriculture et de représentants locaux de la Fédération nationale des éleveurs afin de garantir l'orientation des quantités d'orge selon les besoins réels des éleveurs.

Une Coopérative des céréales et de légumes secs (CCLS) a été ouverte récemment à Ain Seïra, s'ajoutant à la CCLS de la commune de Méchéria. Aussi, un point de distribution sera prochainement ouvert à Sfisifa pour rapprocher ces prestations aux éleveurs de la partie-sud de la wilaya.

SOUK AHRAS

Lancement de la première expérience de culture du colza

La première expérience de culture du colza a démarré jeudi dans la wilaya de Souk Ahras sur une superficie de 410 hectares, a indiqué jeudi, le directeur des services agricoles, Sid Ahmed chebah. Les 410 ha consacrés à cette première expérience seront portés à 1000 ha à la prochaine saison 2021/2022, a-t-il déclaré à l'APS, en marge du lancement de cette culture à Ain Tammat dans la commune de Zaarouria, en présence du directeur de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) et du secrétaire général de la chambre locale de l'agriculture. Aussi, 1.273 qx de semences ont été mobilisés par la CCLS pour cette première expérience menée dans les communes de Zaarouria, Merahena, Heddada, Lekh-



dhara, Ouilène, Tifèch et Sedrata, a précisé le même responsable. Le directeur de la CCLS, Karim Belhout, a fait état de son côté de la mobilisation par la coopérative

de tous les moyens humains et matériels pour le succès de cette culture dont l'envoi deux agronomes pour formation aux réglages des semoirs de colza au niveau de l'entreprise natio-

nale des tracteurs agricoles de Constantine. Le secrétaire général de la chambre de l'agriculture, Hamza Béchichi, a mis l'accent sur l'importance économique de la culture du colza et ses effets bénéfiques pour la fertilisation du sol. La direction des services agricoles a organisé dernièrement une série de rencontres de sensibilisation et de vulgarisation de la culture du colza sous l'égide de l'institut technique des grandes cultures. A l'échelle nationale, 3.000 ha sont consacrés à cette première expérience de culture du colza, au titre de la feuille de route de développement de cette spéculation conçue par le ministère de l'Agriculture et du développement rural.



CAN 2021 (QUALIFICATIONS)

Mahrez signe le plus beau but de la 4e journée



Le but de l'international algérien Riyad Mahrez, inscrit lundi à Harare contre le Zimbabwe (2-2), a été élu meilleur but de la 4e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2021, selon un sondage organisé par la Confédération africaine de football (CAF).

Le chef-d'œuvre du capitaine des Verts a été largement plébiscité par les internautes avec 49,8% des voix parmi les 51561 votants, devançant le but sur coup franc du joueur zimbabwéen Knowledge Musona (44%) contre les

Verts. La troisième place est occupée conjointement par les réalisations du Ghanéen Andre Ayew et du Malgache Ibrahim Amada (3,1%). La réalisation de Mahrez, qui avait donné un avantage provisoire aux "Verts" (0-2), est un véritable chef-d'œuvre de technicité, du début de l'action à sa conclusion, ce qui n'a pas laissé les puristes et les analystes indifférents.

En effet, lancé dans le dos de la défense adverse, le milieu offensif de Manchester City a commencé par contrôler le ballon d'une aile de

double crochet et conclure enfin l'action d'un tir à bout portant.

Le but du joueur de Manchester City contre les Warriors, son 18e sous les couleurs nationales, est un "sérieux candidat au Prix Puskas" de la Fifa récompensant la plus belle réalisation de l'année, estiment plusieurs journaux espagnols. A la faveur de son nul contre le Zimbabwe (2-2), l'Algérie (tenante) a composé son billet pour la phase finale de la CAN 2021 décalée à 2022 au Cameroun à cause de la pandémie de coronavirus.

Brèves

FOOT / ANGLETERRE
- MANCHESTER CITY

Guardiola prolonge pour deux saisons

L'entraîneur espagnol de Manchester City (Premier League anglaise de football) Pep Guardiola a prolongé son contrat pour deux saisons supplémentaires, soit jusqu'en juin 2023, a annoncé jeudi le club manucien sur son compte Twitter.

"Manchester City est heureux d'annoncer que Pep Guardiola a signé un nouveau contrat de deux ans avec le club", indique Man City dans un communiqué.

Manchester City pourrait être le dernier club de Guardiola qui songerait ensuite à se tourner vers des sélections nationales, précise la même source.

Guardiola (49 ans) avait rejoint Man City en 2016 en provenance du Bayern Munich (Allemagne) pour un contrat de trois ans, avant de le prolonger pour deux saisons supplémentaires.

L'ancien coach du Barça (2008-2012) était derrière le recrutement en 2018 de l'ailier international algérien Riyad Mahrez en provenance de Leicester City où il a été sacré champion d'Angleterre en 2016.

Avec Manchester City, Guardiola a remporté huit titres, dont deux championnats d'Angleterre de rang (2018, 2019), mais a échoué dans sa quête de remporter la Ligue des champions.

JEUX OLYMPIQUES
2020/
CORONAVIRUS

Le défilé des délégations et la vie au village affectés

Le défilé des délégations à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques (23 juillet-8 août 2021) et paralympiques (24 août-5 septembre) et la vie au village olympique pourraient être affectés par les mesures sanitaires envisagées l'an prochain pendant les deux événements, a rapporté le site francjeux.com, citant le président de la commission de coordination des Jeux de Tokyo au CIO, l'Australien John Coates.

"Seuls les athlètes, plus un maximum de six officiels, seront autorisés à défilé. Les autres officiels devront se faire une raison", a prévenu Coates, ajoutant qu'une même discipline sera imposée au village.

"Les athlètes ne seront pas autorisés à sortir en ville jusque tard dans la soirée, voire tôt dans la matinée. Il leur faudra respecter la distanciation sociale. Surtout, il sera sans doute demandé aux compétiteurs de quitter le village un ou deux jours après la fin de leurs épreuves", a indiqué le président de la commission de coordination des Jeux de Tokyo, expliquant que rester plus longtemps dans le village augmente le risque de problèmes et la sécurité sanitaire est la notre priorité.

Mauvais hasard du calendrier, la ville de Tokyo a enregistré mercredi son plus grand nombre de cas de COVID-19 depuis le début de la pandémie, le jour même où le président du Comité International Olympique (CIO), Thomas Bach a quitté la capitale japonaise au terme d'une visite entamée dimanche dernier.

Selon les autorités japonaises, la capitale a recensé 493 nouveaux cas, dépassant le précédent record (472 cas), établi le 1er août 2020. Le Japon connaît une nouvelle vague de la pandémie depuis quelques semaines. L'augmentation enregistrée mercredi, en forte hausse par rapport à la veille (293 cas), inquiète les autorités alors que le pays se prépare à un weekend de trois jours.

Le Japon a enregistré 120 815 cas depuis le début de la crise sanitaire, pour un total de 1913 décès.

Pendant sa visite de quatre jours, la première depuis le début de la pandémie, Thomas Bach a exprimé sa confiance quant au bon déroulement des Jeux de Tokyo. Il a suggéré que les épreuves pourraient se dérouler devant des spectateurs, mais que leur nombre serait peut-être réduit.

R.S

FOOTBALL

La Fifa envisage une meilleure protection pour les joueuses enceintes

La Fifa entend mieux protéger les footballeuses enceintes et imposer un congé maternité "d'au moins 14 semaines" à partir de l'an prochain, ainsi qu'une interdiction de licencier les joueuses en raison de leur grossesse.



"Nous voulons voir plus de femmes jouer au football, et dans le même temps avoir une famille", a expliqué à la presse Sarai Bareman, responsable du football féminin au sein de l'instance mondiale, après une réunion de sa Commission des acteurs du football.

La Fifa a donc annoncé jeudi qu'elle proposerait lors de son Conseil de décembre une série de mesures immédiatement applicables à ses 211 fédérations membres, qui offrent pour l'heure un cadre très inégal selon les législations et pratiques locales.

L'instance de Zurich n'a pas eu connaissance "de sérieux problèmes" jusqu'à présent, selon son directeur juridique Emilio Garcia, mais elle entend "anticiper" au moment où le football féminin accélère fortement sa professionnalisation.

Les clubs engagés au niveau international - donc placés sous la juridiction de la Fifa - devront d'abord proposer un congé maternité "d'au moins 14 semaines", rémunéré "au minimum les deux tiers du salaire contractuel" de la joueuse.

Il leur sera interdit de "soumettre la validité des contrats au fait que la joueuse soit enceinte ou le devienne": en cas de licenciement pour ce motif, le club sera sanctionné non seulement financièrement mais aussi "sportivement". Enfin, après le congé maternité, les clubs devront "réintégrer les joueuses et leur fournir un soutien médical et physique approprié", a précisé Emilio Garcia, une question qui s'annonce cruciale en pratique.

Sport d'impacts, le football oblige les joueuses à délaissier tôt dans leur grossesse l'entraînement

classique, même quand elles poursuivent une préparation physique, et plusieurs d'entre elles ont décrit la difficulté de revenir au haut niveau après l'accouchement.

Les footballeuses professionnelles qui poursuivent leur carrière une fois devenues mères demeurent très rares, à l'exception de championnes américaines comme Amy Rodriguez, Sydney Leroux ou la buteuse star Alex Morgan, qui vise les JO de Tokyo après avoir accouché d'une petite fille en mai dernier.

R.S

FOOTBALL / LIGA ESPAGNOLE (10E JOURNÉE)

Mission difficile pour le Real et le Barça

Le Real Madrid et le FC Barcelone auront une mission difficile, en se déplaçant respectivement à Villarreal (2e) et à l'Atlético Madrid (3e), aujourd'hui pour leur reprise en championnat d'Espagne après deux semaines de trêve internationale. Pour cette 10e journée de Liga, le Real, champion en titre (4e, 16 points) se déplace chez une équipe en forme, qui n'a plus perdu en championnat depuis sa défaite (4-0) contre Barcelone fin septembre, et occupe donc la 2e place du classement, à deux points de la Real

Sociedad (20 points). Samedi après-midi (15H15 GMT), l'entraîneur de Villarreal Unai Emery devrait pouvoir compter sur ses internationaux Pau Torres et Gerard Moreno. Du côté du Real, Sergio Ramos est incertain après la blessure contractée mardi lors de la démonstration espagnole contre l'Allemagne (6-0).

De son côté, le Barça (8e, 11 pts) se prépare à une mission périlleuse, en déplacement sur le terrain de l'Atlético Madrid, troisième du championnat, samedi soir (20H00 GMT).

Les "Blaugranas" devront se passer de Sergio Busquets, blessé au genou gauche. En face, Luis Suarez sera privé des retrouvailles avec ses anciennes couleurs après un test positif au Covid-19 en début de semaine, tout comme son partenaire en club et en sélection Lucas Torreira.

Dimanche après-midi (15H15 GMT), le leader aura droit lui aussi à son déplacement à hauts risques: la Real Sociedad défilera Cadix, surprenant 6e de la Liga.

R.S

BEACH VOLLEY (FIVB)

Report des Mondiaux U19 en Thaïlande au mois de septembre 2021

Les Championnats du monde de volleyball de plage-FIVB U19, prévus initialement en mars 2021 en Thaïlande, ont été reportés au mois de septembre, en raison de la pandémie mondiale de coronavirus (COVID-19), a annoncé la Fédération Internationale de volley-ball (FIVB).

"Suite à la demande de l'Association asiatique de volleyball et de l'Association thaïlandaise de volleyball et à la lumière des restrictions de voyage importantes dans le monde et de l'augmentation des cas de COVID-19, le Conseil d'administration de la

FIVB a décidé de reporter, pour la seconde fois, l'événement pour la période du 15 au 19 septembre 2021, au lieu du précédent report du 24 au 28 mars de l'année prochaine, afin d'assurer la santé et le bien-être de la famille mondiale du volleyball", a indiqué l'instance sur son site officiel. La FIVB a rappelé que la limite d'âge pour les Championnats du monde de volleyball de plage U19 reportés, restera la même que pour l'événement 2020, et donc les athlètes participants doivent être nés le 1er janvier 2002 et au-delà.

Pendant l'arrêt de toutes les compétitions in-

ternationales, la FIVB a lancé le processus de candidature pour le calendrier 2020/2021, y compris les Championnats du monde U21 en 2021, et vise à présenter autant d'événements 1 à 5 étoiles que possible à travers le monde. En outre, la FIVB a publié ses directives pour aider les confédérations continentales et les fédérations nationales à créer un environnement sûr pour redémarrer les activités de beach-volley, mais uniquement si les autorités sanitaires et gouvernementales locales le permettent.

R.S

YOUCEF BELAÏLI

"Ma mise à l'écart de l'équipe nationale est logique"

L'ailier international algérien Youcef Belaïli a reconnu que sa mise à l'écart de l'équipe nationale de football était "logique", après plusieurs mois loin des terrains, laissant entendre qu'il avait commis une erreur concernant la gestion de sa carrière.



"Ma mise à l'écart de l'équipe nationale est logique parce que j'étais sans club durant plusieurs mois. Djamel Belmadi était même en colère contre moi. Je lui demande pardon ainsi qu'au peuple algérien et je lui promets de revenir en force", a indiqué Belaïli dans un entretien accordé mercredi soir à la chaîne qatarie Al-Kass. Entré en conflit avec son club saoudien du Ahly Djeddah, Belaïli a fini par résilier son contrat, lui qui n'a plus joué depuis plusieurs mois. L'enfant d'Oran vient de trouver un point de chute en rejoignant le Qatar SC, pour un contrat de deux saisons.

"J'aurais pu signer en Europe d'où j'ai reçu plusieurs offres émanant d'Espagne, de Turquie et surtout de France, mais comme j'étais en litige avec le Ahly Djeddah, j'espérais que la FIFA me donne gain de cause. Malheureusement le marché des transferts européen a fermé ses portes sans que je règle mon problème avec mon ex-club. Ce n'est que plus tard que j'ai pu signer au Qatar SC", a-t-il ajouté. Avant de révéler : "Le Ahly du Caire m'a présenté une grosse offre. Mais après avoir bien réfléchi, j'ai préféré opter pour le Qatar SC, parce qu'il y a la Coupe du monde qui se déroulera dans ce pays en 2022". Enfin, Belaïli (28

ans) semble plus que jamais décidé à "revenir en force" en équipe nationale, notamment en vue des qualifications du Mondial-2022. "La Coupe du monde 2022 est notre principale priorité. Depuis qu'on a gagné la CAN-2019, on ne pense qu'au Qatar. Mais il faudra d'abord réussir les qualifications pour y participer et aller très loin dans ce tournoi. Conserver notre titre africain ? Avec Belmadi, tout reste possible, il a réussi à construire une grande équipe. Nous avons certes d'excellents joueurs mais notre force réside dans notre groupe. On aime toujours gagner".

R.S

LIGUE 1 2020-2021 (SYSTÈME DE COMPÉTITION)

La FAF maintient le championnat à 38 journées

La Fédération algérienne de football (FAF) a décidé jeudi de maintenir le système de compétition de la Ligue 1 professionnelle à 20 clubs et 38 journées adopté initialement, refusant de revoir la formule comme souhaité par certains clubs, a appris l'APS auprès d'une source autorisée. La décision a été prise au cours de la réunion du Bureau fédéral, tenue au siège de la FAF à Dély-Ibrahim (Alger), sous la présidence de Kheireddine Zetchi. Le BF a également maintenu la date du début de la compétition, fixée au 28 novembre, précédée d'une semaine plus tôt par le déroulement de la Supercoupe d'Algérie entre le CR

Belouizdad et l'USM Alger, samedi au stade Olympique du 5-Juillet à huis clos (20h30). Réunis le 26 août dernier au Centre technique national de Sidi-Moussa, les présidents des clubs de Ligue 1 professionnelle et leurs directeurs sportifs ont opté à l'unanimité pour un championnat à 20 clubs et 38 journées en tout, en aller-retour. Ce changement est intervenu suite au léger remaniement du système de compétition pyramidal décidé par la FAF, après la suspension définitive de la saison 2019-2020 en raison de la pandémie de Covid-19. Toutefois, des clubs tels que l'USM Alger, le CA Bordj Bou Arreridj, ou

encore la JS Saoura, ont proposé aux instances nationales une nouvelle formule avec deux groupes de dix équipes chacun (Centre-Est, Centre-Ouest), suivis de play-offs et play-downs, au lieu d'un championnat classique à 38 journées. Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, s'est dit "surpris" par le revirement de ces clubs. "En août dernier, les clubs ont opté à l'unanimité pour un championnat à 20 clubs et 38 journées. Je ne comprends pas aujourd'hui le revirement de certaines formations qui veulent un autre changement, prétextant la situation sanitaire liée au

Covid-19. Aucun pays au monde n'a changé son système de compétition en raison de la pandémie. Nous devons nous adapter à la situation", a-t-il déclaré mercredi à l'APS. Pour rappel, l'instance fédérale avait avancé aux clubs professionnels trois propositions dans le cadre du changement du système de compétition : une formule classique à 38 journées, un championnat avec une phase aller de 19 journées sans retour et un championnat avec un aller simple de 19 journées suivi de play-offs (les 10 premiers, ndr) et de play-downs.

R.S

FOOT/ INSTANCES (COVID-19)

Report des assemblées générales électives à une date ultérieure

La Fédération algérienne de football (FAF), a informé les différentes Ligues régionales du report, à une date ultérieure, des assemblées générales électives (AGE), prévues initialement à partir du samedi 21 novembre, a appris l'APS jeudi auprès de l'instance fédérale.

La décision prise par la FAF, fait suite "aux directives du Premier ministre Abdelaziz Djerad, et du ministre de la Jeunesse et des Sports Sid Ali Khaldi, concernant les dispositions supplé-

mentaires de renforcement des mesures de prévention et de protection, engagées par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire, notamment l'interdiction relative aux réunions et assemblées générales", indique la FAF dans un courrier adressé notamment à la Ligue nationale inter-régions (LIRF) et à la Ligue nationale de football amateur (LNFA). "Les secrétaires généraux sont tenus d'assurer la continuité du travail des commissions électORALES, en attendant les nouvelles dates des

AGE. A cet effet, un nouveau calendrier sera communiqué ultérieurement", conclut l'instance fédérale. Le Premier ministre Abdelaziz Djerad a instruit le jeudi 5 novembre, les départements ministériels pour "interdire, jusqu'à nouvel ordre, l'organisation de séminaires, de colloques, de réunions ou tout autre regroupement qui constituent autant de facteurs de propagation de l'épidémie".

R.S

Brèves

LIGUE 1 (LITIGES)

Le MC Oran à l'écoute de la CNRL

La direction du MC Oran risque d'être interdite de recrutement lors du mercato hivernal à cause de nouvelles plaintes déposées auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) par des joueurs et membres du staff technique de l'exercice précédent, a-t-on appris jeudi de ce club de Ligue 1 de football. Cette formation, qui peine déjà à qualifier son nouveau staff technique, dirigé par le Français Bernard Casoni, est d'ailleurs à l'écoute de la CNRL à laquelle ont recouru les joueurs Mazouzi, Sebbah et Nadji, ainsi que l'entraîneur Mecheri et le préparateur des gardiens de but Benabdellah. Tout ce beau monde réclame les arriérés de plusieurs salaires relatifs à la saison dernière, lorsque le club était dirigé par Si Tahar Cherif El Ouezzi, l'ex-directeur général de la Société sportive par actions des "Hammaraoua", a ajouté la même source. Si la CNRL venait de donner gain de cause aux cinq plaignants, le MCO sera dans l'obligation de les régulariser au risque d'être interdit de recrutement lors de la prochaine période d'inscription des joueurs, précise-t-on encore.

En attendant le verdict de l'instance juridictionnelle dans ces affaires et qui devrait tomber dans les prochains jours, la direction oranaise a réussi, en revanche, à qualifier ses nouvelles recrues au nombre de dix. La Ligue de football professionnel (LFP) vient de publier sur son site officiel la liste des joueurs du club concernés par le prochain exercice, en y incluant ses nouvelles recrues, au grand bonheur de l'entraîneur Casoni qui craignait de ne pas bénéficier de l'ensemble de ses joueurs avant une dizaine de jours du coup d'envoi du championnat.

R.S

LIGUE-1/ ES SÉTIF

Accord d'exploitation de l'unité d'hébergement de l'unité d'hébergement du complexe 8 mai 1945

La direction de l'ES Sétif (ligue 1 de football) a conclu jeudi un accord avec la direction de l'Office du Complexe omnisports 8 mai 1945 pour l'exploitation de l'unité d'hébergement et de récupération. La signature s'est déroulée au siège de l'académie sportive de la wilaya de Sétif qui se trouve sous les gradins du stade 8 mai 1945 et qui comprend le pavillon d'hébergement et de récupération, en présence notamment du directeur de la jeunesse et des sports et des dirigeants actuels et anciens de l'ESS.

Le président du club sportif amateur ESS, Kamel Lafi, a déclaré en marge de la cérémonie de signature que celle-ci constitue "un premier pas vers la création promise lors de la récente assemblée générale électorale d'une académie qui prendra en charge les jeunes talents".

"Le second pas sera l'ouverture du capital du club à la souscription dans le souci de diversifier les ressources financières", a ajouté Lafi qui a remercié le directeur de la jeunesse et des sports pour son soutien avant de relever que l'académie était restée fermée pendant cinq années.

De son côté, le directeur de la jeunesse et des sports El Yazid Zouaoui a souligné que l'unité d'hébergement et de récupération réunit toutes les conditions qui permettent le lancement d'une académie sportive de football et a affirmé que la direction du secteur "accompagnera l'ESS dans la concrétisation de ce bond qualitatif".

R.S

Brèves

TROUBLES EN CÔTE D'IVOIRE

L'ONU invite Ouattara au dialogue avec l'opposition

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a invité jeudi le président ivoirien Alassane Ouattara à un dialogue politique large avec l'opposition pour mettre fin aux troubles meurtriers liés à l'élection présidentielle, dans un message transmis. Je suis encouragé par vos efforts visant à engager un dialogue franc, inclusif et propice à l'apaisement et à la réconciliation nationale" en Côte d'Ivoire, écrit Antonio Guterres au président Ouattara dans un message de félicitation au président pour sa réélection. Votre récente rencontre" avec l'ex-président Henri Konan Bédié, "qui je l'espère sera étendue aux autres acteurs politiques, est une initiative importante et un pas nécessaire pour la consolidation de la paix", poursuit M. Guterres.

Les violences liées à l'élection présidentielle du 31 octobre ont fait au moins 85 morts et près 500 blessés depuis août, selon un bilan officiel. a tension a nettement baissé depuis une rencontre entre MM. Ouattara et Bédié le 11 novembre. La justice ivoirienne a lancé des poursuites contre plusieurs leaders de l'opposition, dont certains sont emprisonnés. L'opposition a exigé des "actes d'apaisement" du pouvoir en préalable à tout dialogue politique.

CONSTITUANTE AU CHILI

Le Sénat rejette un projet pour réserver des sièges aux autochtones

Le Sénat chilien a rejeté jeudi, faute de quorum, un projet de réforme constitutionnelle visant à réserver des sièges aux représentants des peuples autochtones au sein de la future Convention constituante chargée de rédiger la nouvelle Constitution. Le projet, déjà approuvé par la Chambre des députés, visant à assurer 24 sièges aux représentants des peuples indigènes, principalement de l'ethnie mapuche, a obtenu 24 voix pour et 15 contre, or il aurait fallu 26 votes pour atteindre le quorum nécessaire de 3/5. Il sera maintenant soumis à une "commission mixte", composée de sénateurs et de députés, qui devra parvenir à un accord. Les principales divergences portent sur le nombre de sièges réservés et sur le fait qu'ils s'ajoutent ou non aux 155 membres que comptera la future Convention, entièrement composée de citoyens élus. Les Amérindiens représentent 12,8% des 18 millions de Chiliens. Les Mapuches sont le peuple autochtone majoritaire, avec 1,7 million de personnes, soit 80% des indigènes du pays. Le pays doit élire le 11 avril 2021 les 155 membres de cette assemblée constituante chargée de rédiger la nouvelle Loi fondamentale.

MOYEN ORIENT

Des responsables palestiniens et israéliens se réunissent



Des responsables de l'Autorité palestinienne (AP) et d'Israël ont pris part jeudi à ce qui était la première rencontre entre les deux parties depuis que l'Autorité palestinienne a annoncé mardi avoir repris ses relations avec Israël, après un boycott de six mois lié au projet israélien d'annexer cer-

taines parties de la Cisjordanie. Hussein al-Sheikh, ministre palestinien des Affaires civiles, a rencontré dans la ville de Ramallah Kamil Abu Rukun, coordinateur des activités du gouvernement israélien dans les territoires palestiniens. "Nous avons souligné au cours de la rencontre que nos relations

devaient être régies par les accords signés entre les deux parties, qui sont fondés sur le droit international", a affirmé M. al-Sheikh dans un communiqué de presse. Il a ajouté que les deux parties avaient convenu que les recettes fiscales que la partie palestinienne avait refusé de recevoir il

y a six mois seraient versées au budget de l'Autorité palestinienne. M. al-Sheikh a déclaré que la partie palestinienne avait informé M. Abu Rukun qu'elle rejetait la politique israélienne de colonisation, de démolition de maisons et de confiscation de terres dans les territoires palestiniens.

USA

Biden dénonce l'"incroyable irresponsabilité" de Trump

Le président américain élu Joe Biden a dénoncé jeudi l'"incroyable irresponsabilité" de Donald Trump, qui refuse toujours d'accepter le résultat des élections du 3 novembre. "Je pense que (les Américains) sont les témoins d'une incroyable irresponsabilité, de messages incroyablement préjudiciables envoyés au reste du monde sur le fonctionnement de la démocratie", a-t-il ajouté.

"Je ne connais pas ses motivations mais je pense que c'est totalement irresponsable", a-t-il encore déclaré lors d'un point de presse à Wilmington, dans le Delaware. "Il est difficile de comprendre comment cet homme raisonne", a-t-il martelé. "Je suis convaincu qu'il sait qu'il a perdu et que je prêterai serment le 20 janvier", a-t-il poursuivi. "Ce qu'il fait est tout simplement scan-

L'IRAK

Bagdad souhaite une présence militaire américaine

Malgré la réduction de la présence militaire des Etats-Unis en Irak, Bagdad souhaite le maintien continu de forces américaines afin de lutter contre le groupe terroriste "Etat islamique", a indiqué jeudi le chef du commandement militaire américain au Moyen-Orient. La présence continue de l'armée américaine en Irak "a permis de limiter avec succès les activités de l'Iran" et du groupe Etat islamique (EI), a assuré le général Kenneth McKenzie lors d'une conférence en ligne du comité national sur les relations américano-arabes. Bagdad a "clairement signifié sa volonté de conserver son partenariat avec les Etats-Unis et la coalition militaire internationale pour continuer notre combat contre les derniers éléments de l'EI", a-t-il ajouté. Le groupe terroriste Etat islamique compte encore quelque 10.000 fidèles dans la région de l'Irak et de la Syrie, et demeure une menace réelle, d'après Kenneth McKenzie. Concrètement une promesse de Donald Trump, Washington a annoncé mardi réduire le nombre de soldats américains en Irak et en Afghanistan, pour ne laisser que 2.500 militaires dans chaque pays d'ici la mi-janvier 2021.

BARRAGE ÉTHIOPIEN SUR LE NIL

L'Égypte souhaite reprendre les négociations trilatérales

L'Égypte est impatiente de participer à la prochaine série de pourparlers trilatéraux avec l'Éthiopie et le Soudan au sujet du barrage éthiopien sur le Nil, un fleuve partagé par les trois pays, a déclaré jeudi le ministère égyptien des Affaires étrangères. La déclaration du ministère

égyptien est survenue après que les ministres des Affaires étrangères et de l'Eau des trois pays se sont réunis de manière virtuelle. L'Égypte souhaite parvenir au plus vite à "un accord juridique contraignant" sur la manière d'exploiter le barrage géant construit par l'Éthiopie, a indiqué le mi-

nistère. Il a également souligné la nécessité de parvenir à "un accord juste et équilibré, qui protège les intérêts communs des trois pays et préserve leurs droits en matière d'eau". Au cours de la dernière série de pourparlers trilatéraux, qui s'est tenue au début du

mois, l'Égypte a exprimé son mécontentement face à l'absence de progrès dans les négociations. L'Éthiopie a commencé à construire le Grand barrage de la Renaissance d'Éthiopie (GERD) en 2011, suscitant l'inquiétude du Soudan et de l'Égypte, des pays situés plus en aval.

NATIONS - UNIES

Des défis attendent les libyens sur Le chemin de la solution

Après des années d'instabilité politique et de conflit, la Libye fait des progrès substantiels sur la voie de la paix, a déclaré jeudi la plus haute responsable de l'ONU dans le pays devant le Conseil de sécurité.



Stephanie Williams, Représentante spéciale par intérim du Secrétaire général de l'ONU et cheffe de la Mission des Nations Unies en Libye (MANUL) a rappelé au Conseil le cessez-le-feu à l'échelle nationale convenu le mois dernier à Genève et le début d'un dialogue politique la semaine dernière en Tunisie. "Après de nombreuses années d'oppression, de division, de chaos, de misère et de conflit, les Libyens se rassemblent pour le bien de la Libye, pour le bien de leurs enfants et petits-enfants, pour tracer une vision libyenne de la voie à suivre qui offre la possibilité de préserver l'unité du pays et réaffirmer sa souveraineté", a-t-elle déclaré lors d'un exposé par visioconférence.

Mme Williams a rappelé que le cessez-le-feu historique pour la Libye avait été conclu à Genève le 23 octobre, où les membres d'une commission militaire mixte, composée de représentants du Gou-

vernement d'accord national (GNA) reconnu par l'ONU et du général Khalifa Haftar "ont mis de côté leurs différends et, guidés par leur esprit patriotique, ont répondu à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial". L'accord de cessez-le-feu prévoit le retrait de toutes les unités militaires et groupes armés des lignes de front, ainsi que le départ des mercenaires et des combattants étrangers de la Libye, dans les 90 jours. Avec le maintien du cessez-le-feu, la MANUL a facilité le dialogue entre le GNA et le général Haftar. La commission militaire mixte a élaboré les conditions d'un mécanisme de surveillance du cessez-le-feu, tandis qu'une route côtière essentielle pour les déplacements et le transport des marchandises a été rouverte et un programme d'échange de prisonniers est en cours. "La forte diminution du nombre de victimes civiles par rapport au deuxième

trimestre de 2020 est un autre rappel que lorsque les armes sont réduites au silence, les civils sont protégés", a déclaré Mme Williams.

Entre temps, la Libye a repris sa production de pétrole après la levée d'un blocus de plusieurs mois, et un projet d'unification et de restructuration des forces protégeant les installations pétrolières est en cours. Mme Williams a convoqué les parties libyennes à Tunis la semaine dernière, pour ouvrir la voie à un dialogue politique. Les 75 participants, dont 16 femmes, représentaient les principales circonscriptions géographiques, sociales et politiques de la Libye.

Le dialogue organisé en Tunisie a donné le jour à une feuille de route politique, comprenant la tenue d'élections prévues le 24 décembre 2021, à l'occasion du 70e anniversaire de l'indépendance de la Libye.

R.I

SAHARA OCCIDENTAL

Attaques intenses sur des sites des soldats marocains

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené mercredi et jeudi des attaques intenses, le long du mur de la honte, ayant ciblé plusieurs sites de retranchement des forces d'occupation marocaines, a indiqué le ministère de la Défense sahraoui dans son communiqué militaire n 07.

"Les vaillantes unités de l'APLS ont mené des attaques intenses le long du mur de l'humiliation et de la honte", a précisé le ministère, ajoutant que "durant la nuit de mercredi, plusieurs opérations de bombardement ont été exécutées, ciblant des sites de l'ennemi marocain".

Les attaques intenses, menées mercredi et jeudi, ont causé "des dégâts conséquents aux forces de l'ennemi", a indiqué la même source, relevant que "l'opération de bombardement, hier mercredi, a ciblé les forces marocaines dans le secteur d'Oum Dreyga".

Ces opérations de bombardement ont aussi ciblé plusieurs sites de retranchement des forces d'occupation marocaines dans le secteurs de Haouza, Farsia et Oum Dreyga, lit-on dans le communiqué.

"Les vaillantes unités de l'APLS continuent de détruire les bastions des envahisseurs, le long du mur de l'humiliation et de la honte", a conclu le communiqué.

LONDRES APPELLE À LA REPRISE DU PROCESSUS ONU SIEN

Le ministre délégué chargé du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord auprès du ministre des Affaires étrangères britannique, James Cleverly a exhorté toutes les parties "à éviter une nouvelle escalade" suite à l'agression militaire marocaine contre des civils sahraouis à El-Guerguerat, appelant "au retour, le plus tôt possible, au processus politique mené sous l'égide de l'ONU".

"Nous suivons de près la situation à El Guerguerat au Sahara occidental, j'exhorte toutes les parties à éviter une nouvelle escalade et à retourner, le plus tôt possible, au processus politique mené sous l'égide des Nations unies afin de parvenir à une solution politique à long terme pour le peuple du Sahara occidental", a-t-il souligné.

Le Maroc a mené, vendredi dernier, une agression militaire dans la région d'El Guerguerat, au sud ouest du Sahara Occidental, où des Sahraouis civils manifestaient pacifiquement depuis le 21 octobre pour réclamer la fermeture définitive de la brèche illégale créée dans le mur de sable érigé par l'occupant marocain. Plusieurs organisations ont dénoncé cette agression, en qualifiant l'opération militaire de grave violation de l'accord de cessez-le-feu conclu en 1991 entre le Front Polisario et le Maroc, sous l'égide des Nations unies.

R.I

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

La victoire de Biden en Géorgie confortée

Une bonne nouvelle pour Joe Biden : le recensement des bulletins de vote de l'élection présidentielle dans l'État de Géorgie a conforté sa victoire. Le candidat démocrate, à l'issue du dépouillement initial, n'avait que quelque 14 000 voix d'avance sur son rival Donald Trump, un écart tellement serré qu'un recensement à la main a eu lieu. L'écart s'est légèrement rétréci, avec désormais un peu plus de 12 200 voix d'avance pour Joe Biden. L'écart restant ainsi inférieur à 0,5 % des suffrages, le président américain peut demander un nouveau recensement une fois les résultats certifiés, a précisé un communiqué du bureau du secrétaire d'État local, en charge de l'organisation des élections.

Dès le lendemain du scrutin, Donald Trump avait attaqué les opérations électorales dans cet État du Sud. Dans une série de tweets, il avait notamment rebondi sur la découverte de près de 6 000 bulletins de vote, dans deux comtés à majorité républicaine. Une partie avait bien été comptée, mais pas téléchargée dans le système. Les autres semblent avoir été oubliés dans une boîte, selon les autorités locales.

« LE RECOMPTAGE A REMPLI SON RÔLE »

« Cela crée de la confusion et on comprend que des gens s'inquiètent », mais « la bonne nouvelle, c'est que le recensement a rempli son rôle » en corrigeant ces erreurs, a commenté Gabriel Sterling, l'un des élus républicains en charge de superviser les opérations. « Espérons que le président Trump accepte le résultat », avait-il ajouté sur Fox News en regrettant que « les mises en cause » de l'élection « minent les fondations de la démocratie ». Cet État est au centre de toutes les attentions, car le contrôle du Sénat s'y jouera par ailleurs en janvier lors de deux élections sénatoriales.

Le président américain élu Joe Biden a dénoncé, jeudi, l'« incroyable irresponsabilité » de Donald Trump, qui refuse toujours d'accepter sa défaite lors de l'élection du 3 novembre. « Je pense que [les Américains] sont les témoins d'une incroyable irresponsabilité, de messages incroyablement préjudiciables envoyés au reste du monde sur le fonctionnement de la démocratie », a déclaré Joe Biden depuis son fief de Wilmington, dans le Delaware. « Il est difficile de comprendre comment cet homme raisonne, a-t-il poursuivi. Je suis convaincu qu'il sait qu'il a perdu et que je prêterai serment le 20 janvier. Ce qu'il fait est tout simplement scandaleux. »

80 MILLIONS DE VOIX POUR BIDEN

Au niveau national, Joe Biden a remporté près de 80 millions de voix lors du scrutin du 3 novembre, contre un peu moins de 74 millions pour le milliardaire républicain. Mais la Maison-Blanche se joue au travers d'un système de grands électeurs attribués dans chaque État, et la victoire du démocrate est courte dans une poignée d'entre eux. Au-delà de la Géorgie, le président Donald Trump et ses alliés ont déposé toute une série de recours en Pennsylvanie, dans le Michigan, l'Arizona et le Nevada.

Certains ont été rejétés par les tribunaux, d'autres retirés par les intéressés, mais l'avocat du président, Rudy Giuliani, se démène pour faire vivre les dernières. Cette semaine, pour la première fois depuis des décennies, l'ancien maire de New York a même plaidé devant un juge fédéral, sans apporter d'éléments matériels.

AFP

Élections aux USA : lettre du général Delawarde

Plutôt que de savoir qui sera finalement déclaré vainqueur de l'élection présidentielle US, le général Delawarde s'étonne de la volonté médiatique de ne pas considérer les fraudes, pourtant évidentes.

Mes chers amis, Nombre d'entre vous m'ont demandé quel était mon opinion sur les événements qui se sont déroulés aux USA entre le 3 novembre et ce jour dans le cadre de l'élection présidentielle. Ma double casquette d'expert du renseignement et de spécialiste des États-Unis m'a valu de nombreuses questions que je résumerai en deux grandes séries :
1 - Y'a-t-il eu fraude électorale et l'hypothèse d'un coup d'État visant à inverser le résultat de l'élection est -elle crédible ?
2 - Si Biden devait être élu le 8 décembre prochain et intronisé le 20 janvier 2021, quelles conséquences faudrait-il attendre de sa prise de pouvoir.
Je vais m'efforcer de répondre clairement à ces deux questions dans les lignes qui suivent.

CONFLITS D'INTÉRÊT DE L'AUTEUR ?

Il est important pour chacun d'entre vous de savoir, avant d'entamer la lecture de ma lettre, si son auteur a un quelconque conflit d'intérêt pouvant orienter son propos sur le sujet traité.
Ma réponse est non. J'ai bien vécu aux USA, dans le Kansas, sous administration démocrate (Clinton) entre 1995 et 1998, époque dont je garde un excellent souvenir. J'ai effectué de multiples autres séjours aux USA, avant et après cet épisode professionnel, pour rendre visite à ma nombreuse famille proche qui compte 3 de mes sœurs et 48 de leurs descendants directs, tous citoyens états-uniens et résidant dans divers États européens tant que les démocrates que par les républicains. J'ai visité 46 des 50 états de l'Union. La « Meritorius Service Medal » US m'a été remise à l'été 1998 dans un pays sous leadership démocrate. Je ne suis membre d'aucun des principaux partis politiques français (LR, PS, RN, Inoumis, LREM, Modem, EELV).
Si ma sévérité s'exerce parfois avec véhémence sur le « gouvernances » états-uniennes, démocrates ou républicaines, elle ne s'adresse jamais au peuple US qui comme beaucoup d'autres peuples, est plutôt généreux et sincère, mais naïf et manipulé. Je suis devenu très réservé, voire hostile à l'otan, ayant constaté ses dérives depuis 1990, dans le cadre de mes fonctions.
Mon expérience du renseignement m'a conduit à raccorder qu'une crédibilité de plus en plus faible à l'énorme majorité des agences de presse et des médias mainstream, occidentaux en particulier.
Je n'apprécie pas l'action et/ou « l'influence puissante et nocive des lobbies » transactionnels sur la marche du monde, que ces lobbies soient financiers, médiatiques, communautaires, ou de toute autre nature.
L'auteur ayant mis les choses au clair, passons au vif du sujet.

CONTEXTE PRÉ-ELECTORAL DE LA PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

Depuis l'échec d'Hillary Clinton à l'élection de 2016, les USA se sont profondément divisés en 2 camps irréconciliables, qui se détestent et sont désormais engagés dans un combat « à mort ». Contrairement à ce que les gens pensent en France ou en Europe, ces deux camps ne sont pas les camps républicain et démocrate qui ne constituent que les parties émergées de l'iceberg. Ces deux camps sont les tenants de deux conceptions du monde opposées : les « souverainistes » et les « mondialistes ». On retrouve les représentants des « mondialistes » majoritairement chez les démocrates, mais on en trouve aussi, en moindre proportion, chez les républicains.
À la tribune de l'Assemblée générale de l'Onu, le 24 septembre 2019, Donald Trump a clairement choisi son camp, exprimé sa vision du monde et déclaré la guerre aux mondialistes en déclarant : « Comme mon pays bien-aimé, toutes les nations présentes dans cette enceinte ont une histoire, une culture et un héritage qu'elles chérissent et qui méritent d'être défendus et célébrés, et qui nous donnent une force et un potentiel particulier. Le monde libre doit embrasser ses fondations « nationales ». Il ne doit pas chercher à en faire table rase et à les remplacer... »
Il a ajouté quelques secondes après : « Si vous voulez la liberté, soyez fiers de votre pays, si vous voulez la démocratie, accrochez vous à votre souveraineté, si vous voulez la paix, aimez votre nation. Les chefs d'état avisés font toujours passer l'intérêt de leur propre pays en premier. L'avenir n'appartient pas aux mondialistes, l'avenir appartient aux patriotes. L'avenir appartient aux nations indépendantes et souveraines qui protègent leurs citoyens, respectent leurs voisins et acceptent les différences qui rendent chaque pays spécial et unique. Chacun peut comprendre qu'un tel discours puisse susciter l'adhésion d'une large part de la population US : plus de 73 millions de votes « Trump » comptabilisés en novembre 2020 soit 10 millions de plus qu'en 2016 où il avait obtenu moins de 63 millions de suffrages... Pour tous ceux qui croyaient que Trump était en perte de vitesse, ce + 15 % est une immense surprise, comme en 2016.
Le camp des mondialistes ne peut évidemment pas accepter un tel « discours-programme ». Il va donc faire tout ce qui est en son pouvoir pour barrer la route de la ré-élection au président sortant. Majoritaire dans « l'État profond US » (Deep State), contrôlant la finance et les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft et Twitter), contrôlant aussi la quasi-totalité des médias mainstream et des agences de presse anglo-saxonnes et européennes, le camp des mondialistes va coordonner l'action de ses « bras armés » pour tenter de sortir Donald Trump de la présidence des USA.
Le président Trump, de son côté, n'est ni stupide, ni seul. Il dispose d'un très fort soutien populaire, d'une majorité au Sénat, à la Cour Suprême et 27 des 50 gouverneurs des États de l'Union sont républicains. À la Chambre des représentants, il vient de réduire l'écart qui séparait son camp républicain du camp démocrate de 12 sièges (pour l'instant...). Il a mis en place une administration fédérale qui lui est majoritairement fidèle (pas totalement...). Il a changé une majorité des juges fédéraux. Il a résisté victorieusement à deux tentatives de l'État profond et des démocrates de le destituer (l'affaire du Russiagate montée de toute pièce dès 2016 et qui a fait flop... parce qu'elle était « bidon » et que les enquêteurs, les juges et l'opinion publique US ont fini par s'en apercevoir, et la tentative de destitution par la Chambre des représentants qui a tourné court au Sénat en 2019...
Par ailleurs Trump est lucide lorsqu'il dit dans son dernier discours électoral, du 2 novembre 2020, en Caroline du Nord : « S'il y a une chose que j'ai faite au cours de mon mandat, c'est de mettre en évidence la malhonnêteté des médias. » Les médias mainstream US ont toujours suscité et soutenu les actions anti-

Trump. C'est donc dans ce contexte de tensions extrêmes et au terme d'une campagne électorale au cours de laquelle tous les coups les plus tordus ont été observés, de part et d'autre, que survient le scrutin du 3 novembre 2020.

LES MÉDIAS ET LES INSTITUTS DE SONDAGE ONT-ILS ÉTÉ HONNÊTES, LORS DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE OU ONT-ILS CHERCHÉ À MANIPULER L'OPINION ?

Les médias mainstream US, tout comme les médias européens d'ailleurs, ne brillent pas par leur honnêteté, leur pluralité et leur impartialité. Contrôlés par une poignée de milliardaires, ces médias défendent les causes et les intérêts qui sont ceux de leurs « patrons », membres actifs ou simples collaborateurs de l'État profond. Tous les moyens sont bons, y compris, les mensonges les plus éhontés. On met en évidence tout ce qui porte préjudice à l'adversaire (Trump), on occulte tout ce qui pourrait porter préjudice au camp que l'on défend (Biden). Les journalistes ne peuvent faire carrière que s'ils se soumettent et/ou s'autocensurent. On se trouve aujourd'hui dans une situation de « guerre de l'information » électorale. Le commun des mortels a beaucoup de difficultés à s'informer correctement.
Depuis 4 ans déjà, ces médias US, parfaitement relayés par les médias « frères » européens n'ont eu de cesse, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, de noircir l'image du président Trump dans l'opinion publique US, occidentale et mondiale. Dans les mois précédant l'élection, ils se sont appuyés sur des sondages largement biaisés pour faire croire au peuple états-uniens et au monde, comme en 2016, que l'élection était « pliée » et qu'une grande vague démocrate allait submerger le pays. Pour ne donner que l'exemple de la Floride, une forte majorité des sondages dans les 4 jours précédant le scrutin donnaient Biden gagnant de 1 à 5 points. C'est Trump qui l'a emporté de 3,4 points. Les écarts constatés entre ces derniers sondages et le résultat du scrutin sont tels qu'il n'y relevaient pas de la marge d'erreur, mais du mensonge manipulateur, intéressé, et...éhonté. Ces sondages et articles mensongers ont été appliqués à la quasi totalité des États de l'Union. Les scores de Trump et du parti républicain, au jour de l'élection, ont révélé l'ampleur de ces « mensonges-manipulateurs » médiatiques et sondages pré-électoraux.

L'HYPOTHÈSE D'UNE FRAUDE IMPORTANTE APPLIQUÉE À QUELQUES ÉTATS CLEFS LE JOUR DU SCRUTIN EST-ELLE CRÉDIBLE ?

Mon intime conviction me dit que oui car il y a, à mes yeux, trop d'indices concordants pour permettre à la meute « médiatique » occidentale, dont nous savons qui la contrôle, de me convaincre du contraire. Les présidents chinois et russes ne s'y sont pas trompés en attendant la proclamation du résultats officiels, lorsqu'il n'interviendra que le 8 décembre, avant de féliciter le vainqueur, orsqu'il sera vraiment connu [7].
Voici les éléments qui me font douter de l'honnêteté du scrutin.
1 - Il y a eu cette précipitation curieuse, voire suspecte de la meute médiatique US, suivie par la meute « sœur » de l'UE dont nous savons qui la contrôle, à vouloir imposer un vainqueur alors que les résultats officiels de 5 ou 6 États ne sont pas encore connus. Nous savons tous que ces médias US sont « partisans » et qu'ils sont les plus farouches adversaires de Trump. Nous connaissons leur habitude récurrente à vouloir critiquer, contester, modifier, ne pas reconnaître, remettre en cause tous les résultats électoraux qui ne leur conviennent pas sur la planète (Syrie 2014, Venezuela 2018, Bolivie 2019, Biélorussie 2020 pour n'en citer que quatre). Nous connaissons aussi leur propension à vouloir promouvoir, voire imposer le candidat qui leur convient même lorsque celui-ci est très minoritaire dans le pays (France 2017, Bolivie 2019, Biélorussie 2020, Navalny qui ne représente strictement rien en Russie, mais qui nous est « vendu », par nos médias, comme le challenger numéro un de Poutine).
2 - Il y a eu ces actions très inhabituelles de Google, Facebook, Youtube, Twitter censurant purement et simplement le Président en exercice des États-Unis, en agissant de concert et simultanément. Cette collusion évidente de ces grandes sociétés de service, dont nous savons qui les contrôle, n'est tout simplement pas « naturelle », ni démocratique...
3 - Pour la première fois dans l'histoire des USA, le vote par correspondance a été massivement utilisé puisque plus de 42 % des électeurs qui se sont exprimés l'ont fait par correspondance (plus de 64 millions). Il est mondialement reconnu que ce type de vote favorise la fraude électorale.
Le vote par correspondance a d'ailleurs été supprimé en France en 1975 parce qu'il était jugé propice à la fraude électorale.
Il est, soit dit en passant, étrange que des députés de la majorité LREM cherchent aujourd'hui à rétablir, en France, le vote par correspondance, en profitant de l'opportunité « Covid ».
Auraient-ils l'intention, eux aussi, de rouvrir plus largement les possibilités de fraude en France et de faire bourrer les urnes de leur circonscription pour se faire réélire au prochain scrutin ?....
Prétendre aujourd'hui qu'il n'y a pas eu la moindre fraude électorale aux USA avec 64 millions de votes par correspondance n'est tout simplement pas crédible. Sans reprendre à mon compte l'ensemble des fraudes dénoncées par les républicains, et énumérées dans un article repris par Profession Gendarme je retiendrais, tout de même, un seul exemple, reconnu par les deux partis, démocrate et républicain, et qui est donc ni contestable, ni contesté.
Selon son propre avis au New York Times, Abigail Bowen, la greffière des élections du comté de Shawassee dans le Michigan a ajouté, par erreur selon elle, un zéro en trop au décompte des voix de Joe Biden. Au lieu d'entrer 15 371 voix en faveur du démocrate, son équipe en a ajouté 150 371. La touche 0 n'étant pas, sur un clavier d'ordinateur, voisine de la touche 5 ou de la touche 3, plaider l'erreur involontaire paraît bien étrange... Elle ajoute avoir été notifiée de l'erreur 20 minutes plus tard et l'avoir corrigée ensuite. (Heureusement que quelqu'un s'est aperçu de cette erreur dont tout semble indiquer qu'elle était volontaire...)
C'est très bien que cette erreur ait été rectifiée, mais cela pose tout de même questions : « Combien d'erreurs » de ce genre ont-elles été commises, volontairement ou non ?... « Combien d'erreurs » de ce genre ont-elles été repérées, notifiées et corrigées ? ...

Combien de ces « erreurs » ont-elles été validées dans le décompte final ? Un candidat, démocrate ou républicain, est-il fondé ou non à demander un recomptage lorsque l'écart dans le résultat est dans la marge des 1 % dans un des États de l'Union ? Cela ne se fait-il pas dans toutes les démocraties dignes de ce nom ? Est ce aux médias de proclamer un vainqueur sans disposer de résultats validés ?
Jobservé que, dans cette marge de 1 %, se trouvent les résultats de 5 États qualifiés de swing states : l'Arizona, la Géorgie, le Wisconsin, la Pennsylvanie et le Nevada [11] Dans ces 5 États, Trump était en tête, mais Biden aurait repris l'avantage de quelques milliers de voix dans tous ces États grâce à l'arrivée opportune, miraculeuse, massive et soudaine, en fin de dépeçage du scrutin, de votes par correspondance qui lui auraient été très, très, très favorables.
Vous l'aurez compris le vote par correspondance est, pour moi, la porte ouverte à la fraude. Lorsque ce vote par correspondance est massif, la fraude peut être importante et largement suffisante pour inverser un résultat dans la marge des 1 %. Il est infiniment peu probable qu'il n'y ait pas eu de fraudes. Je me garderai bien de dire à qui elles ont profité et je ne suis pas sûr qu'elles puissent en avoir un jour toutes les preuves. Il est simplement que les médias mainstream « bisounours » US et européens qui aimeraient refuser à Trump le droit aux recomptages, aux enquêtes et aux vérifications massives qui, lorsqu'il s'agit d'autres pays, sont très regardants sur les comptages, et crient facilement « à la fraude électorale » ne se grandissent pas. Nous savons que la France et ses journalistes qui se moquent du perdant présumé, parce qu'il s'appelle Trump, donnaient l'image d'une « médiocratie », mais doit-elle devenir aussi une médiocratie qui tente de nous imposer nos Présidents et tout ce qu'il faut penser, sur tous les sujets ?
Abordons maintenant le deuxième objet de ma lettre.

SI LE « MONDIALISTE » BIDEN DEVAIT ÊTRE ÉLU LE 8 DÉCEMBRE ET INTRONISÉ LE 20 JANVIER 2021 QUELLE ÉVOLUTION PEUT-ON EN ATTENDRE POUR LA PLANÈTE, L'EUROPE ET LA FRANCE ?

Biden est un homme âgé, dont chacun sait qu'il n'a plus toute sa tête (il sera dans sa 79ème année le 20 janvier prochain). Pour cette seule raison, s'il devait être élu, il serait sous influence et ne prendrait ses décisions que sur les conseils et le « contrôle étroit » de son entourage proche, émanation du « Deep State » et composé de « mondialistes » purs et durs. C'est d'ailleurs cet entourage qui l'aura aidé à l'emporter, c'est cet entourage qui gouvernerait, en fait, les USA. Parce qu'il est débodénié « néoconservatrice », cet entourage est résolument pro-Israël et pour le maintien d'une hégémonie absolue des USA sur la planète. L'étude approfondie de cet entourage (biographies, ascendances, réseaux et communauté d'appartenance) serait très révélatrice mais, hélas, peu surprenant. Nous avons les mêmes chez nous. Il faudrait donc s'attendre à une multiplication des ingérences agressives US aux Proche et Moyen-Orient (Liban, Syrie, Irak, Iran), au profit d'Israël bien sûr, mais aussi aux frontières de la Russie, en mer de Chine et en Amérique du Sud. Cette nouvelle équipe de gouvernement, bras armé du « Deep State », créera les prétextes s'ils existent pas et instrumentaliser la nébuleuse terroriste, comme elle l'a toujours fait dans le passé, pour légitimer ses ingérences. Trump a réussi à réduire graduellement et considérablement les bombardements US sur la planète (47 000 bombes en 2017, 16 000 en 2018, 12 000 en 2019 et 928 en janvier + février 2020 (dernières données connues)). Il a rapatrié dans son pays nombre de ses soldats déployés, notamment aux Proche et Moyen-Orient. Sous son premier mandat, la coalition occidentale a tué beaucoup moins de monde que sous les mandats de son prédécesseur. Si une équipe mondialiste s'empare de la maison blanche, des tentatives inverses pourraient se remettre en place dès le printemps 2021... et le sang se remettrait à couler... L'otan n'a toujours pas compris quelle devrait et aurait intérêt à mettre un terme à ses dérives.
La mauvaise nouvelle est qu'une administration Biden chercherait aussi à impliquer l'otan, le Royaume uni, la France et l'Union européenne dans tous les coups tordus que ses stratégies néoconservatrices pourraient imaginer. La mauvaise nouvelle pour la France est que sa dépendance économique (dette et CAC40) et la servilité grandissante à l'égard des USA de ses élites, formées pour ça, ne lui permettront pas de refuser toutes les invitations US à se joindre à ses coalitions de circonstance pour des causes douteuses. La bonne nouvelle tient dans le fait que, de part et d'autre de l'Atlantique, les peuples commencent à ouvrir les yeux. Que ça plaise ou non à nos médias, à nos politiques et à notre opinion publique manipulée, le « souverainisme » Trump a obtenu 15 % de voix de plus qu'en 2016 (73 millions). Ses partisans tiennent la Cour Suprême, le Sénat, une majorité d'États et s'approchent de la parité à la Chambre des représentants. Ses partisans tiennent aussi les campagnes états-uniennes. Les démocrates ne tiennent vraiment que les grandes villes...
Il ne sera donc pas simple de gouverner les USA et de faire n'importe quoi dans ces conditions d'autant que l'économie US est en berne et la dette abyssale. Il ne sera pas simple non plus de gouverner une UE de l'Ouest en faille, avec des populations au bord de la révolte, des PIB en recul et des budgets de défense qui seront, qu'on le veuille ou non, sinistrés.
Dans ces conditions, la sagesse devrait consister à s'occuper correctement de ses affaires avant de vouloir jouer les shérifs sur la planète. Elle devrait aussi consister à ne pas vouloir s'ingérer partout dans les affaires d'États souverains sous le prétexte fallacieux de la lutte contre un terrorisme que nous avons largement contribué à créer et à entretenir par une politique étrangère calamiteuse (Libye, Syrie, Irak, Yémen, Iran, Russie, Biélorussie, Venezuela, Brésil, Bolivie entre autres) et par des prises de position officielles irresponsables « perçues » comme insultantes par des dizaines de pays sur la planète (caricature).
Tôt ou tard, une coalition occidentale gouvernée par des mondialistes agressifs, se prendra un grand coup sur le museau, s'étonnera, redescendra de son piédestal, et fera moins la fière. Ses populations multiplieront les marches blanches, les cérémonies de funérailles, les manifestations bruyantes et ostentatoires contre un ennemi qu'on aura provoqué. Elles compteront et pleureront leurs morts. Il suffit d'observer la brillante campagne conduite par les gouvernances des pays membres de cette coalition dans « la guerre contre le coronavirus », pour pressentir que nous ne gagnerons pas non plus la prochaine...